

Adaptation des élevages de bovins allaitants. Références sur 10 ans (1989-1999) d'un groupe d'éleveurs du Limousin

La crise qui affecte l'ensemble de la filière viande bovine depuis la fin octobre 2000 se poursuit. La chute de consommation a été forte en France et elle s'est étendue à de nombreux pays européens, dont nos plus importants clients parmi lesquels l'Italie. Même si, au printemps 2002, la consommation se rapproche peu à peu de son niveau d'avant crise, d'autres facteurs prolongent les difficultés du marché et pèsent sur les prix reçus par les éleveurs de bovins allaitants. Cet article témoigne de la capacité des éleveurs du Limousin à s'adapter au contexte économique fluctuant d'avant la première réforme de la PAC jusqu'après la première crise ESB.

Résumé

L'étude présente l'évolution adaptative d'un échantillon constant d'exploitations d'élevage de bovins allaitants en race Limousine, sur 10 années. Cette période est particulièrement mouvementée, car elle comprend les quatre dernières années précédant la première réforme de la PAC, les trois années de sa mise en place, la première crise de l'ESB et les deux années de rétablissement qui suivirent. Cinq situations sont représentées dans l'échantillon : i/ des élevages Naisseurs vendant leurs veaux en broutards de 7 à 9 mois, et pour certains des reproducteurs mâles et femelles, ceci dans deux régions différant par l'altitude et les potentialités agronomiques, le Plateau de Millevaches (700-800 m) et la Moyenne Corrèze (300-600 m) - ii/ des Naisseurs engraisant la totalité de leurs bovins, mâles, génisses et vaches, dans des zones se prêtant mieux aux cultures et au maïs fourrage. L'étude est réalisée dans une optique de références, pouvant servir de repères pour le futur, déjà engagé par la mise en place de la deuxième réforme de la PAC (Agenda 2000) et l'irruption de la deuxième crise de l'ESB en octobre 2000, qui se prolonge.

L'analyse met en évidence l'excellente aptitude à la production de viande de la race, à la fois par sa bonne productivité en veaux et sa capacité à produire des bovins de boucherie d'âges très variés, dès 11 à 12 mois, ce qui permet des adaptations rapides aux changements de marché. L'étude montre aussi la grande diversité des systèmes de conduite possibles permettant la mise en valeur des territoires soit dans une optique d'occupation d'un espace menacé d'abandon - c'est le cas des zones d'altitude - soit dans un objectif de maintien d'un haut niveau d'emploi grâce à une intensification des troupeaux et des sols qui peut être menée avec des charges très contenues, sauvegardant une forte autonomie fourragère tout en restant éloigné des risques de pollution des eaux. La présentation des trajectoires d'évolution de chaque exploitation permet seule de mettre en lumière le rôle prépondérant des aspects humains et familiaux, notamment l'âge de l'éleveur et les perspectives de succession à plus ou moins long terme, pour les décisions de développement, la croissance des troupeaux, leur amélioration génétique, les investissements et l'endettement. L'adaptation au nouveau contexte créé par la deuxième réforme de la PAC et la deuxième crise de l'ESB est discutée, avec le maintien de l'installation des jeunes comme enjeu majeur pour l'avenir.

C'est dans un objectif d'acquisition de références sur le fonctionnement des exploitations et de leurs troupeaux qu'ont été mis en place, dès 1971, des observatoires d'exploitations dans le bassin d'élevage allaitant Salers, Charolais et Limousin. Ces observations associent les Chambres d'Agriculture, le CTGREF puis Cemagref de Clermont-Fd et le Laboratoire d'Economie de l'Elevage de l'INRA-Theix. Ce type de dispositif fut étendu ultérieurement mais temporairement à d'autres races, zones ou types de production (Aubrac, Blonde d'Aquitaine en Lot-et-Garonne, veaux lourds de l'Aveyron, veaux de boucherie sous la mère dans le Sud-Ouest, etc).

L'objectif initial était de préciser les aptitudes des différentes races allaitantes dans leurs zones respectives d'élevage et, d'une façon plus générale, les potentialités économiques de l'élevage allaitant spécialisé. Car il était alors, en 1971, en régression face à l'élevage laitier, plus productif mais dont on percevait déjà les limites macro-économiques avec la première surproduction laitière de 1967-1969, justifiant les efforts de reconversion lait-viande

Cependant le contexte économique général, les marchés, la démographie agricole, les structures et les troupeaux évoluent constamment, sans oublier le cadre réglementaire et

surtout la politique agricole commune. Mais la longueur du cycle de production en élevage bovin allaitant rend difficile des changements à très court terme et ne permet que des adaptations progressives. Celles-ci exigent des anticipations particulièrement délicates dans un environnement continuellement incertain. C'est pourquoi les dispositifs d'observation ont été maintenus dans le temps pour ces trois zones d'élevage allaitant.

Pour la Limousine, ces premières observations mises en place en 1971 comportaient quatre dispositifs de vingt exploitations recouvrant tous les systèmes de production : veaux de lait sous la mère (Corrèze et Creuse), engraissement de veaux de Lyon (Haute-Vienne), élevages naisseurs de broutards et de reproducteurs (Corrèze). Ensuite, l'observatoire s'est recentré sur la Corrèze et la Haute-Vienne en un réseau unique ne prenant pas en compte les élevages de veaux sous la mère.

1 / Présentation de l'échantillon

L'article présente l'évolution sur dix ans d'un échantillon constant de trente-quatre exploitations, auxquelles se sont ajoutées au fil des années, six autres, pour un total de quarante à partir de 1994-95, localisées essentiellement en Corrèze (36) et quelques unes en Haute-Vienne (4). C'est l'échantillon constant qui est utilisé dans la plupart des cas pour décrire les évolutions au cours de la décennie. La période considérée, qui va de la campagne 1989/90 à celle de 1998/99, a été particulièrement mouvementée, puisqu'elle recouvre les quatre dernières années précédant la première réforme de la PAC, la mise en place sur trois ans de cette réforme à partir de 1993, la première crise de l'ESB en 1996/97, et les deux années de "rétablissement" qui ont suivi.

Les 34 (+ 6) exploitations se répartissent entre deux régions très différentes : le plateau de Millevaches, en altitude (700-800 m), her-

bager avec des parcours extensifs - et la "Moyenne Corrèze" regroupant des situations entre 300 et 600 m d'altitude, ayant un potentiel agronomique supérieur. Trois systèmes de production sont représentés (voir carte) :

- naisseur-engraisseur (NE), caractéristiques du Limousin, avec un engraissement souvent généralisé des mâles et des femelles, localisés en Moyenne Corrèze (15 "constants" + 3) ;
- naisseur de broutards (NB) et naisseur de reproducteurs (NR) sur le plateau de Millevaches et en Moyenne Corrèze. La présence des élevages de reproducteurs, dès 1971, a eu pour objectif d'évaluer les potentialités de la race dans son berceau.

Cet observatoire n'est pas représentatif de la fréquence des systèmes bovins en Corrèze, où la production de veaux sous la mère reste importante. La "sur-représentation" relative des NE permet de mieux estimer les potentialités des élevages engraisant la presque totalité de leurs bovins en viande rouge. On se rapproche ainsi de l'ensemble de la région Limousine où les broutards et jeunes bovins finis sont actuellement les destinations dominantes des veaux mâles produits en race Limousine.

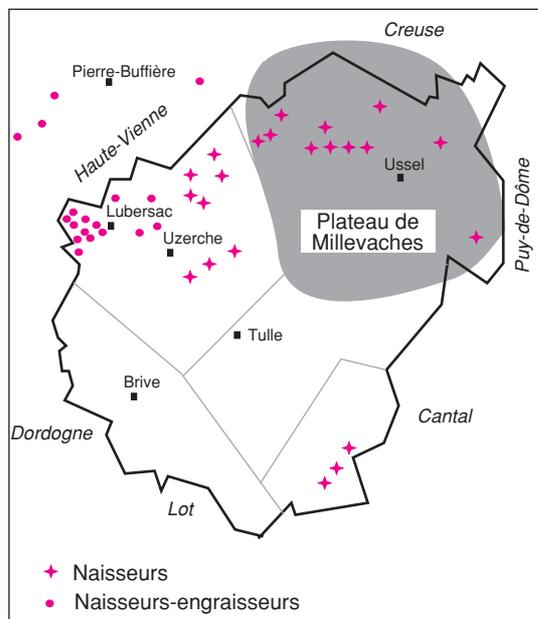
Cet échantillon d'exploitations ne se veut pas non plus statistiquement représentatif des élevages de la zone. Il est constitué d'élevages souvent très spécialisés (du moins à l'origine), de dimensions supérieures à la moyenne, conduits par des éleveurs plus jeunes que la moyenne et de bonne technicité. Il reste cependant proche des exploitations suivies en comptabilité. Mais les exploitations de l'échantillon ont plus de main d'œuvre ; la moitié a connu une arrivée de jeunes pendant la décennie par association ou succession, avec 30 % de GAEC et un net rajeunissement : en 1998, l'âge moyen est de 40 ans, au lieu de 46 ans dans le RICA Limousin, OTEX 42 (SCEES 2001a). Parmi les 7 éleveurs (20 %) ayant plus de 50 ans, seuls 2 n'auront pas de succession familiale. Du fait de la main d'œuvre, les surfaces et effectifs d'animaux par UTH sont inférieurs à ceux des exploitations suivies en comptabilité (Boussange 2001). L'échantillon n'a donc pas, sur ce plan, de supériorité structurelle.

Les trois systèmes étudiés recouvrent une diversité de situations socio-structurelles et de comportements techniques. Il en a été rendu compte avec la notion de profils d'exploitations (Belard *et al* 1999). La diversité est ici encore accrue avec la prise en compte du temps qui fait apparaître des trajectoires d'évolution très différentes, dont on ne peut réellement rendre compte que par l'analyse individuelle de chacune, où se mêlent projets personnels et possibilités d'évolution structurelle, sous contrainte des changements extérieurs imposés.

L'étude présente l'évolution sur dix ans à deux niveaux : les résultats d'ensemble des 34 exploitations selon les 5 systèmes x régions précités et les trajectoires d'évolution individuelles des exploitations regroupées selon les principaux types. Les tableaux récapitulatifs doivent être considérés comme une source de

Une quarantaine d'élevages du Limousin a été suivie pendant 10 ans : d'avant la réforme de la PAC jusqu'aux années qui ont suivi la première crise de la vache folle.

Localisation des élevages.



références et d'informations pouvant servir à d'autres usages.

2 / Productivité et conduite des troupeaux

On distingue les deux déterminants principaux de la production de viande, la productivité en veaux des mères et le poids des bovins vendus.

2.1 / Productivité numérique

L'excellente productivité numérique est confirmée sur les dix années puisqu'elle s'élève, en moyenne pour les 34 élevages, à 90,7 %,

avec un taux de gestation de 96,4 %, une mortalité des veaux jusqu'au sevrage de 6,2 % et une prolificité de 100,7 %, ce bilan portant sur 25 680 femelles mises à la reproduction. L'intervalle moyen entre vêlages (IVV) est de 378 jours, (410 j pour les seules primipares). Ces performances ont été maintenues au cours du temps, malgré la hausse du nombre de vêlages par élevage, de 60 à 73.

Cette moyenne ne reflète pas le potentiel puisque, d'une part certains élevages ont régulièrement de mauvais résultats (4 ont une productivité numérique < 86 %) et, d'autre part, elle est influencée par le système de production. L'étalement de la période de vêlage chez les NE rend la reproduction moins facile à mener et conduit à un taux de gestation

Tableau 1. Caractéristiques des élevages, productivité des troupeaux et ventes de bovins. Références sur les 10 ans (1989/90 à 1998/99) ou évolution entre le début (1989/90 à 1992/93) et la fin (1997/98 et 1998/99) de la période.

Système	Naisseurs-Reproducteurs		Naisseurs-Broutards		Naisseurs-Engraisseurs
	Plateau (n=4)	Moy. Corrèze (n=5)	Plateau (n=5)	Moy. Corrèze (n=5)	(n=15)
Evolution des structures : début → fin					
SAU (ha)	137 → 173	77 → 88	134 → 160	77 → 89	51 → 63
UTH (nombre)	2,22 → 2,25	1,76 → 1,84	2,27 → 2,15	1,85 → 1,73	1,74 → 1,85
Age chef d'exploitation (ans)	37,7	44,0	35,4	44,2	40,6
SFP % SAU	98 → 98	96 → 96	92 → 93	88 → 93	84 → 92
UGB herbivores (nombre)	132 → 153	91 → 93	127 → 144	96 → 105	74 → 93
Vaches (nombre)	88 → 95	60 → 60	87 → 102	69 → 79	44 → 53
Chargement ¹	0,98 → 0,90	1,29 → 1,12	0,97 → 0,94	1,40 → 1,28	1,78 → 1,81
Chargement "vrai" (non pondéré) ¹	0,84 → 0,77		0,78 → 0,76		
Productivité en veaux et réforme					
Nombre de vêlages par UTH	43	36	45	43	26
Date moyenne des vêlages : - en 1989	20/02	04/02	05/03	24/02	31/03
- en 1998	10/02	13/01	28/02	10/01	27/02
Taux de gestation (%)	98,3	96,4	95,8	97,3	95,2
Mortalité des veaux (%)	4,7	5,2	7,5	7,2	5,9
Productivité numérique (%)	94,2	91,8	88,7	90,1	89,8
Taux de réforme (%)	17,1	19,6	17,8	15,2	12,3
Taux de renouvellement (%)	18,3	19,6	20,1	17,2	14,6
Age du troupeau (ans)	6,5 → 6,1	6,8 → 6,6	6,0 → 6,4	6,2 → 6,8	7,4 → 6,9
Répartition des ventes : début → fin					
Mâles :					
- broutards (%)	73 → 74	73 → 70	93 → 83	91 → 91	14 → 11
- reproducteurs (%)	22 → 18	22 → 24	1 → 0	1 → 2	
- taurillons (%)	1 → 0	2 → 2	0 → 0	4 → 0	83 → 86
Génisses :					
- broutardes (%)	2 → 14	14 → 13	34 → 57	40 → 66	2 → 2
- reproductrices (%)	88 → 63	73 → 75	47 → 17	13 → 16	6 → 0
- boucherie (%)	2 → 5	8 → 7	5 → 10	22 → 8	89 → 95
Vaches de réforme :					
- engraissement (%)	26 → 67	77 → 75	42 → 62	88 → 83	82 → 92
- élevage (%)	70 → 30	19 → 23	50 → 32	6 → 12	10 → 4
Bovins vendus : début → fin					
Broutards :					
- poids (kg vif)	308 → 317	323 → 348	292 → 299	312 → 332	
- âge (j)	248 → 249	247 → 260	262 → 262	261 → 267	
Taurillons :					
- poids (kg net)					366 → 359
- âge (j)					565 → 526
Broutardes :					
- poids (kg vif)		298 → 314	277 → 282	303 → 335	
- âge (j)		313 → 294	336 → 294	331 → 350	
Génisses boucherie :					
- poids (kg net)					278 → 286
- âge (j)					648 → 662
Vaches boucherie : poids (kg net)	386 → 392	375 → 382	349 → 365	360 → 380	351 → 364

Les troupeaux de bovins Limousins présentent une excellente productivité, avec des conduites variables selon le type de production et la localisation.

¹ Pour le Plateau par ha SFPi : indexée (parcours pondérés au tiers).

inférieur à la moyenne. En revanche, les élevages de reproducteurs obtiennent les meilleurs résultats, notamment ceux du Plateau (tableau 1): 94,2 %, avec 4,7 % de mortalité des veaux, malgré le nombre plus élevé de vaches et les conditions plus rudes du milieu, mais avec une conduite partielle en plein air pour beaucoup. Sur les 10 ans, 13 élevages, dont 10 Naisseurs obtiennent une productivité numérique supérieure à 92 %.

2.2 / Période et étalement des vêlages

Sur le Plateau, si les conditions d'altitude, qui allongent la durée de l'hivernage, n'ont pas affecté la productivité numérique chez les NR dont la technicité est élevée, elles se font sentir chez les NB dont les résultats sont inférieurs à ceux des N de Moyenne Corrèze. Sur le Plateau, les dates de vêlages sont les moins précoces et les éleveurs n'ont pas cherché à les avancer sur l'automne (ce qui exige davantage de foin) ; mais les mise bas restent les mieux regroupées sur 4 à 5 mois. Les IVV sur 10 ans sont de 378 j pour les NR, mais de 381 j pour les NB (respectivement 415 j et 412 j pour les primipares qui ressentent le plus les conditions d'altitude ; D'Hour *et al* 1995 et 1996).

En Moyenne Corrèze, les Naisseurs ont avancé significativement les dates de mise bas sur la décennie, de 23 jours chez les NR et de 45 jours chez les NB. En 1998, près de la moitié des vêlages a lieu sur le quatrième trimestre. Les NR les débutent en novembre, avec une volonté de maintenir un regroupement sur 5 mois, afin en particulier de conserver des lots homogènes de génisses d'élevage plus présentables à la vente ; l'IVV moyen sur 10 ans est de 373 j, la meilleure moyenne (391 j pour les primipares). Le changement est plus radical chez les NB avec des vêlages dès septembre (parfois août), mais qui entraînent un étalement sur 8 mois en 1998, *vs* 6 mois en 1989, et des IVV allongés (376 j), notamment ceux des primipares (404 j). Mais l'intérêt premier est d'avancer de deux mois la commercialisation des brouards, dès le début juillet, période habituellement favorable pour les prix, et de mieux répartir les ventes sur toute l'année, comme le souhaitent les acheteurs italiens. Une autre conséquence, sans doute non recherchée, est de faciliter l'obtention de la prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs (PMSEE).

Chez la plupart des NE, la période de vêlage a toujours été longue, mais cela s'est accentué (sur plus de 8 mois) avec l'avancement des premières mise bas dès août-septembre. Sur les 10 ans, l'IVV moyen est de 381 j (418j pour les primipares). Cet étalement des naissances est lié à la conduite individuelle ou par petits lots, pour la quasi-totalité des bovins engraisés, dont la finition est le plus souvent menée à l'attache, sur des durées variables. L'avantage est aussi de répartir les ventes, et la trésorerie, même si cela complique le travail et la gestion. On peut être frappé par la constance de ces conduites sur 10 ans. Faut-il les considérer comme sur-

vivantes et sous-productives, ou au contraire comme caractéristiques d'une production artisanale de terroir, bien adaptée à la demande du marché sur l'ensemble de l'année ?

2.3 / Les réformes

Les taux de réforme sont systématiquement plus faibles chez les NE que chez les N (4 à 5 points). C'est une conséquence des plus petites surfaces chez les NE, mais surtout de l'engraissement des génisses qui réduit le taux de renouvellement.

Néanmoins, le taux de réforme a augmenté dans tous les élevages à partir de 1995/96, comme en Charolais, avec le ralentissement de la croissance du nombre de vaches par exploitation sous diverses causes : références individuelles en primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA), PMSEE, ou chargement devenu très élevé chez certains NE. Pour l'ensemble (n = 34) la hausse du taux de réforme est de 3,2 points entre les quatre premières années et les trois dernières, (de 14 à 17,2 %), hausse qui s'observe dans tous les systèmes. La conséquence a été double : i/ une forte augmentation des ventes de vaches (ci-après), ii/ un début de rajeunissement des troupeaux chez les NE où ils sont les plus âgés.

Il existe toutefois de grandes différences entre les élevages, selon leur dynamisme sur la décennie, ou selon les pratiques, en particulier chez les NE. Ainsi quatre d'entre eux ont des taux de réforme et de renouvellement moyens sur 10 ans inférieurs à 10 et 13 % respectivement, avec un âge moyen des mères de 8 ans.

3 / Production de viande

3.1 / Types de bovins vendus

a / Chez les Naisseurs

Sur la décennie, la majorité des mâles est vendue en brouards : plus de 90 % chez les NB tant en Moyenne Corrèze que sur le Plateau. Chez les NR, les ventes se partagent toujours entre brouards et mâles d'élevages dans un rapport d'environ 3/4-1/4.

Du fait du repli des débouchés à partir de 1995 (dû au ralentissement de la croissance des troupeaux), les ventes de génisses pour l'élevage diminuent sur le Plateau, chez les NR et plus encore chez les NB qui en vendaient aussi. Les surfaces permettent pourtant de les conserver et de les vendre entre 9 et 30 mois. Seuls les NR de Moyenne Corrèze ont pu conserver leur haut niveau de ventes pour l'élevage (75 %), mais avec une baisse des prix de 15 %. Le reste des génisses est vendu en brouardes. Dans la plupart des cas, les rares génisses engraisées sont celles mises à la reproduction mais qui ne sont pas retenues pour le renouvellement ; seuls quelques NB de Moyenne Corrèze en engraisaient quelques autres avant 1994-1995.

Pour chaque système de production, la répartition des types de bovins vendus a peu varié en dix ans.

b / Chez les Naisseurs-engraisseurs

Le système est très stable. Les mâles sont tous engraisés, sauf dans un élevage qui les vend en broutards mais engraisse toutes ses femelles. De même la plupart des génisses sont engraisées, la proportion se renforçant encore au cours du temps (jusqu'à 95 %) avec la disparition de quelques ventes pour l'élevage, malgré l'absence de primes pour les génisses.

c / Chez tous les éleveurs

L'évolution la plus significative est l'augmentation de la proportion des vaches engraisées, au détriment des ventes pour l'élevage. Celles-ci, chez les NR, sont passées en 10 ans de 70 % sur le Plateau et 50 % en Moyenne Corrèze à 30 %. A la fin de période, la proportion de vaches engraisées atteint 65 % chez les NR, 80 % chez les NB et plus de 90 % chez les NE. Cette augmentation s'ajoute à celle du taux de réforme et à la croissance des effectifs par troupeau, pour presque doubler en 10 ans le nombre de vaches de boucherie vendues par exploitation : de 5,3 à 9,5 en moyenne pour les 34 élevages.

3.2 / Caractéristiques des bovins vendus

a / Broutards et broutardes

Il n'y a pas eu de vieillissement des broutards à la vente, contrairement à ce qui s'est passé en Charolais et Salers, et même dans d'autres régions vendant des broutards limousins (Aveyron, Cantal). L'âge moyen reste de l'ordre de 260 jours. Malgré la prime spéciale aux bovins mâles (PSBM), la proportion vendue au-delà de 300 j (primables) reste toujours inférieure à 15 %. Sur le Plateau, le poids moyen est resté de 305 kg vif (à 254 j). En Moyenne Corrèze où les conditions alimentaires sont meilleures, les broutards ont été un peu alourdis, de 320 à 335 kg vif, sans être pour autant plus âgés (261 j). Ces poids sont voisins de ceux des broutards limousins des éleveurs en appui technique dans la région (313 kg en 1998) (Arbovi 2000).

Le changement le plus significatif, consécutif à l'avancement des vèlages, concerne la période des ventes qui s'est élargie en débutant plus tôt, dès juillet en Moyenne Corrèze - sans qu'il y ait eu, jusqu'à présent, de broutards "repoussés" en fin d'hiver : 5 % seulement des broutards ont plus de 11 mois, en 1998/99 (330 kg vif).

Les broutardes sont toujours vendues après les broutards et un peu plus âgées, contrairement au Charolais (chez les NR, après les génisses d'élevage de 9 mois, précédemment triées). Sur le Plateau, après le repli des ventes pour l'élevage, la commercialisation des broutardes a débuté plus tôt, l'âge a diminué de 330 à moins de 300 j, mais le poids moyen est resté voisin de 280 kg vif. En Moyenne Corrèze, les broutardes sont plus lourdes, entre 300 et 320 kg mais un peu plus

âgées, 310-320 j, avec une légère tendance au rajeunissement à partir de 1995. Il faut surtout observer que, d'une année à l'autre, les âges à la vente sont plus variables que les poids, qui, semble-t-il, correspondent à un certain standard pour les acheteurs.

La seule influence qu'ait pu entraîner la réforme de la PAC de 1993 chez les Naisseurs est l'apparition, chez quelques éleveurs, d'une production marginale de broutardes lourdes de fin d'hiver (350 kg vif - 13 mois) remplaçant des génisses plus âgées vendues maigres ou engraisées - afin de réduire le chargement et d'obtenir plus sûrement la PMSEE.

b / Mâles à l'engrais

Les carcasses n'ont pas été alourdies, là aussi contrairement au Charolais. La production de taurillons avec passage à l'herbe n'existe pas, ils sont tous engraisés à l'auge. En fin de période, ils ont été vendus plus jeunes (- 39 j) et moins lourds (- 7 kg net), avec un gain de croissance naissance - vente (de 997 à 1 047 g/j). Cela est essentiellement dû à la réduction de la part des taurillons très lourds (> 610 kg vif), au profit des "moyens" (540 - 610 kg vif) qui deviennent les plus nombreux (de 25 à 40 %) sous l'effet d'un changement des rapports de prix pénalisant les plus lourds. La proportion des plus légers (< 450 kg vif) reste de l'ordre de 20 % avec des prix proches des "moyens". Ces derniers correspondent mieux aux standards attendus par les débouchés traditionnels du Sud-Est de la France.

On retrouve ici l'aptitude de la race Limousine à produire des taurillons abattables à des âges variables du fait de la cinétique particulière des dépôts de tissus adipeux (Geay et Robelin 1979). L'évolution sur 10 ans montre cependant une très grande diversité de comportement des éleveurs pour l'âge et le poids à la vente des taurillons. Les opportunités de vente, l'importance et la qualité des stocks fourragers expliquent ces variations. Il faut également observer la relative importance des ventes en vif, qui perdure (20 % en fin de période). Certains conservent les deux modes de commercialisation, sur débouchés différents, les taurillons vendus en vif étant plus jeunes (de 40 j) et plus légers (540 kg) et souvent destinés au marché italien.

Plus généralement, parallèlement au rajeunissement des taurillons, l'avancement des premiers vèlages a amélioré l'étalement des ventes sur l'année, mais au prix d'un creux hivernal plus prononcé, qui exigera peut-être d'autres adaptations.

Une nouvelle production, de bœufs de boucherie, apparaît à partir de 1996, dans deux exploitations du Plateau, en relation avec l'action de la coopérative Sopolco qui en organise les débouchés sous marque (Viande Limousine Tradition). L'objectif est la production de bœufs utilisateurs d'herbe, vendus entre 28 et 34 mois, pas trop lourds (380-420 kg net), à des bouchers - avec la contrainte d'alimenter le marché toute l'année. Cette produc-

L'âge moyen à la vente des broutards n'a pas changé. En revanche, les taurillons sont vendus plus jeunes et moins lourds, ce qui correspond mieux au débouché traditionnel de cette production.

tion apparaît bien adaptée aux exploitations d'altitude disposant de surface, dont le développement peut être limité par les PMTVA. Elle s'inscrit bien dans la deuxième réforme de la PAC. Elle peut mieux répondre aux nouvelles exigences des consommateurs qu'entraîne la deuxième crise de l'ESB. Ces éleveurs retrouvent une production de bœufs qui existait autrefois en Limousin. Là aussi, la plus grande souplesse dans les âges et les poids à l'abattage que permet la Limousine, ainsi que la couleur de sa viande, peuvent être des atouts vis-à-vis du marché intérieur, sans oublier la meilleure valorisation possible des avants.

c / Les génisses de boucherie

Conduites pour la plupart à l'auge dès le sevrage, les génisses de boucherie sont vendues plus jeunes et plus légères qu'en Charolais, avec la même possibilité que les taurillons d'un abattage à des âges et des poids très variés, de 14 à 33 mois. Les génisses finies avant 24 mois sont plutôt destinées aux débouchés traditionnels du Sud-Est français. Les plus lourdes peuvent rentrer dans les circuits labels.

En début de période, la proportion de génisses de moins de 18 mois était de 47 %, celle de 18 à 24 mois de 27 % et celle > 24 mois de 26 %. Les poids et âges moyens de l'ensemble étaient de 273 kg net et 626 jours. En fin de période, on n'observe qu'un modeste vieillissement - alourdissement à 282 kg net et 643 j, avec une croissance naissance-vente inchangée (700 g/j). Le changement vient de la part croissante des génisses de 18-24 mois : la répartition des trois âges est devenue la suivante 33 - 42 - 26 %. Les poids de carcasse s'étagent ainsi de 220 à 370 kg net. Ils sont plutôt supérieurs à ceux observés chez les éleveurs en appui technique : 258 kg net vs 253 kg pour les génisses en cycle moyen, et 350 kg vs 323 kg en cycle long. Dans les faits, une partie est également vendue en vif (33 % en début et 22 % en fin de période), principalement les "velles de Lyon" (400 kg vif).

Aux génisses conduites à l'auge s'ajoutent quelques-unes menées avec un passage à l'herbe. Il s'agit en général des génisses d'élevage non retenues pour le renouvellement. Un seul éleveur en produisait spécifiquement une dizaine par an jusqu'en 1997/98. Le relais a été pris en 1998/99 par un autre qui a pu s'agrandir. Les poids et âges moyens de ces génisses sont de 350 kg net à 31,5 mois, sans évolution. Elles augmentent la moyenne générale de 5 kg net.

Là aussi, de grandes différences apparaissent entre les exploitations, avec une plus grande permanence des pratiques que pour les taurillons. La production des génisses lourdes se retrouve surtout dans les exploitations les plus chargées, avec main d'œuvre. Une seule en a toujours produit sur les 10 ans (28-29 mois, 350 kg net) en ayant le plus haut chargement (2,55 UGB/ha SFP). Deux autres y accèdent à la fin à l'occasion de la création d'un GAEC, avec une hausse du chargement au-dessus de 2,1.

La lenteur d'un réel développement de la production de génisses lourdes de plus de 24 mois (et encore plus des génisses mises au pâturage) ne provient pas des prix puisque le supplément dont elles bénéficient s'est amplifié entre le "Début" (+ 1.52 F/kg net, + 5 %) et la "Fin" (+ 1.90 F/kg net, + 8 %). Ce constat, bien connu des responsables de Groupements traduit les limites qu'apportent les structures dans ces systèmes où la presque totalité des mâles et des vaches sont aussi engraisés, conduisant à des chargements élevés (par ailleurs découragés). Mais il traduit aussi l'adaptation de ces productions aux débouchés traditionnels intérieurs et italiens, qu'il faut absolument conserver. On peut en outre observer que les mesures de la deuxième réforme de la PAC, avec une prime à l'abattage renforcée pour les génisses, confortent les cycles courts en accroissant la densité de primes par UGB.

d / Les vaches

Le poids des vaches de réforme, en relation avec la qualité génétique des troupeaux est clairement plus élevé chez les NR. Le potentiel racial ressort du poids moyen obtenu par les NR du Plateau, en conditions de milieu difficile (392 kg net à 8 ans). Cependant l'effet des conditions d'altitude se constate sur les poids des vaches des NB du plateau qui sont inférieurs de 10 à 15 kg à ceux des NB de Moyenne Corrèze (tableau 1).

Fait majeur, déjà constaté en Charolais, les carcasses des vaches s'alourdissent dans tous les élevages. Pour l'ensemble la progression est de + 14 kg entre le début et la fin de la période, la progression tendancielle est de + 2 kg net/an : le poids final est de 374 kg net, sensiblement supérieur à celui des élevages en appui technique (358 kg en 1998).

La répartition par âge confirme les données connues : le poids de carcasse est maximum à 6 et 7 ans. Mais il faut souligner que l'écart de poids entre les classes d'âge qui était assez faible au Début (15 kg entre les vaches de 5 ans et celles de 14 ans et plus) s'est amplifié en Fin (25 kg). L'alourdissement concerne surtout les vaches de moins de 10 ans. Ceci montre l'impact relativement récent, mais efficace, de la diffusion de l'amélioration génétique sur le format et de l'amélioration des pratiques d'élevage.

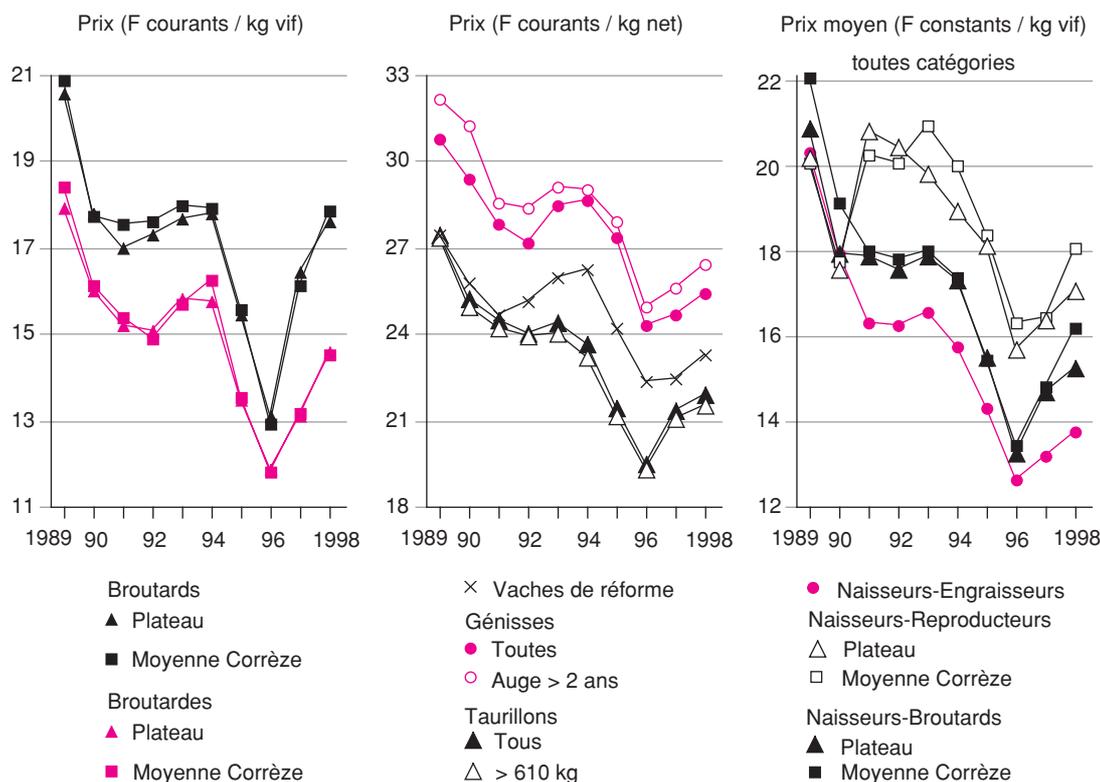
Au total, l'effet intrinsèque de l'âge et celui de la sélection justifient des réformes plus rapides et plus précoces permettant l'augmentation de la production de jeunes vaches susceptibles de fournir des carcasses suffisamment lourdes et régulières pour un marché intérieur demandeur.

3.3 / Evolution des prix de vente

L'ensemble des prix toutes catégories confondues connaît de grandes fluctuations annuelles que le Limousin partage avec les autres bassins allaitants (figure 1). Après l'effondrement de 1996/97 lors de la première

Dans tous les élevages, le poids de carcasse des vaches a augmenté d'en moyenne 2 kg par an sur les dix ans.

Figure 1. Prix de vente des différentes catégories de bovins.



crise de l'ESB, les prix se sont peu à peu rétablis au cours des deux campagnes suivantes, mais 1998/99 retrouve tout juste le niveau de 1995/96 en monnaie courante.

Sur les 10 ans, la baisse tendancielle est de -3,65 € courants/100 kg vif par an (-1,6 % par an). Soit -9,15 € constants et -3,6 % par an, chiffres presque identiques à ceux observés en Charolais. La baisse des prix de 1998/99 par rapport à 1992 est de 14 % en € constants : elle rejoint ce que prévoyait la première réforme.

Les prix de toutes les catégories de bovins ont baissé. Une des questions est de savoir si les rapports de prix entre catégories se sont modifiés, au-delà des fluctuations annuelles qui sont toujours plus marquées pour les bovins maigres.

Sur les trois dernières campagnes : en 1996 la crise de l'ESB a très fortement affecté les prix des broutards, des broutardes et des bovins d'élevage, en épargnant relativement les femelles de boucherie (figure 1). Les cours se sont ensuite rétablis, la hausse étant la plus forte pour les broutards en 1998/99, alors que les bovins de boucherie ont peu progressé, les broutardes restant dévalorisées. Ces évolutions relatives de prix ont influencé les marges et revenus de la dernière campagne en faveur des Naisseurs.

Sur l'ensemble de la décennie, qu'en est-il par rapport à la situation précédant la première réforme ? Clairement, deux catégories de bovins ont vu leurs prix relativement le moins baisser, les broutards mâles, pour la plupart non primés (-4 % en € constants/kg

vif par an), et les bovins d'élevage. Parmi ces derniers, les mâles reproducteurs ont le moins baissé, ce qui n'étonne pas.

Les plus fortes baisses relatives ont affecté les broutardes, -7 à -8 % (en €/kg vif) par rapport aux broutards. Le recul relatif est le même pour les taurillons, mais ceux-ci ont vu leur PSBM (dont ils bénéficient depuis 1985) revalorisée à partir de 1993-1995 : elle est passée de 314 F/tête en 1989 à 903 F en 1998, ce qui représente 0,25 €/kg net. Si on en tient compte, les taurillons se sont maintenus par rapport aux broutards non primés. Le recul relatif des génisses de boucherie est de l'ordre de 5 %, un peu moins pour les génisses lourdes (3,7 %).

Ce sont les vaches de boucherie qui ont le mieux "tenu" avec un recul relatif de 3,5 % pour l'ensemble et 2 % pour les plus jeunes. En effet, le prix par kg est toujours le plus élevé pour les vaches de 3 et 4 ans, puis il diminue progressivement. Mais, sur la décennie, l'écart s'est amplifié, il atteint -10 % pour les vaches de 6-10 ans par rapport à celles de moins de 6 ans, et -20 % pour celles de 14 ans et plus (-26 % par tête).

Au total, au-delà de la forte baisse des prix, en partie compensée par les aides PAC, sur l'ensemble de la période, la conjoncture a été la moins défavorable aux broutards mâles restés non primés (mais avec les aléas les plus marqués), aux vaches de réforme de moins de 10 ans et aux génisses lourdes. Globalement sur la décennie, compte tenu des types de bovins vendus par système, le prix moyen toutes catégories confondues a le moins baissé pour les NR (-2 % par an en € constants) et le plus pour les NE (-4,5 %), les NB connaissant un repli intermédiaire (-3,8 %).

Les prix de vente ont baissé pour toutes les catégories de bovins. Les broutards, les génisses lourdes et les jeunes vaches ont été le moins affectés par cette baisse.

4 / Résultats du troupeau bovin

4.1 / Production de viande et produit bovin par UGB

En moyenne sur les 10 ans, la production de viande par UGB est la plus élevée chez les NE, près de 300 kg vif (tableau 2), du fait de l'engraissement généralisé, mais la consommation de concentrés l'est aussi (625 kg/UGB) de telle sorte que la production autonome s'avère un peu inférieure, de

5 kg/UGB, à celle des NR de la même zone de Moyenne Corrèze. Ceux-ci obtiennent la meilleure production autonome, la production brute est certes moindre (- 18 kg) mais exige moins de concentrés (500 kg/UGB). Les productions de viande en autonome sont les plus faibles, en brute et en autonome.

On constate ici encore l'effet altitude qui affaiblit les productions des N du Plateau, à la fois par les poids à la vente inférieurs et par des achats de fourrages plus conséquents, en moyenne 160 F et 100 F/UGB respectivement pour les NR et les NB, contre moins de 60 F

Tableau 2. Principaux résultats économiques par système. Références sur les 10 ans (1989/90 à 1998/99) ou évolution entre le début (1989/90 à 1992/93) et la fin (1997/98 et 1998/99) de la période.

Système	Naisseurs-Reproducteurs		Naisseurs-Broutards		Naisseurs-Engraisseurs
	Plateau (n=4)	Moy. Corrèze (n=5)	Plateau (n=5)	Moy. Corrèze (n=5)	(n=15)
Production de viande					
- brute (kg vif/UGB)	280	290	248	275	298
- autonome (kg vif/UGB)	241	247	213	232	242
Prix : - € courants /kg vif	2,61	2,66	2,37	2,43	2,21
- € constants /kg vif	2,82	2,87	2,56	2,62	2,38
Résultats économiques du troupeau					
Produit bovin (€ courants / UGB)	826	868	687	775	763
dont aides (€ courants / UGB)	119	126	124	130	123
Charges troupeau + surface fourragère (€ courants / UGB)	294	298	232	229	244
Marge bovine (€ courants / UGB)	532	570	455	546	519
(€ constants / UGB)	568	609	489	585	558
Résultats globaux par hectare					
Marge brute SFP (€ courants /ha SFP)		717		753	942
Marge brute globale (€ courants /ha SAU)	599	508	550	805	974
(€ constants /ha SAU)	642	826	591	865	1048
Charges structure ¹ (€ courants /ha)	357	261	328	468	553
(€ constants /ha)	385	547	353	502	594
Revenu ² (€ courants /ha)	241	261	222	337	421
(€ constants /ha)	257	271	238	363	454
Résultats globaux par travailleur					
kg viande brute/UTH	17 620	15 280	16 120	15 700	13 640
Marge brute SFP (€ courants / UTH)	35 700	31 200	31 700	32 000	39 600
(€ constants / UTH)	38 000	33 400	33 800	34 200	26 100
Marge brute globale (€ courants / UTH)	41 600	36 000	39 000	37 500	30 300
(€ constants / UTH)	44 300	38 500	41 600	40 100	32 450
Charges structure ¹ (€ courants / UTH)	24 700	23 600	23 200	21 800	17 200
(€ constants / UTH)	26 500	25 400	24 700	23 400	18 420
Revenu² (€ courants / UTH)	16 900	12 400	15 800	15 700	13 100
(€ constants / UTH)	17 800	13 100	16 900	16 700	14 030
Revenu (€ constants / UTH) : début	11 400	13 100	10 800	15 200	11 400
→ fin	→ 24 300	→ 12 900	→ 19 700	→ 17 900	→ 14 100
Aides (% du revenu) : début → fin	95 → 84	76 → 106	88 → 105	58 → 88	52 → 78
Capital et endettement par exploitation					
Capital (k€ courants) : début → fin	50 → 61	39 → 42	44 → 54	36 → 47	27 → 37
- dont bovin (%)	59 → 50	53 → 45	65 → 54	60 → 45	60 → 49
- dont matériel + bâtiments (%)	27 → 24	34 → 32	27 → 26	26 → 34	26 → 28
Endettement (%) : début → fin	21 → 19	18 → 23	28 → 28	22 → 24	22 → 21
Augmentation nette des équipements ³ : total sur 10 ans (€)	39 000	4 800	16 000	24 850	19 850

¹ Charges de structure comparatives : charges réelles - salaires + valeur locative des propriétés.

² Revenu du travail et des capitaux propres = résultat courant + salaires - valeur locative des propriétés.

³ Total nouveaux achats - ventes - amortissement.

en Moyenne Corrèze. Les productions y sont aussi plus fluctuantes d'une année à l'autre.

L'augmentation de la productivité en viande par UGB au cours de la période est très modeste, entre + 0,2 kg et + 1,2 kg/UGB par an en brute, et entre 0 et + 1 kg en autonome, les plus fortes progressions étant celles des NB de Moyenne Corrèze qui ont le plus accru les poids à la vente. Cela tranche avec la hausse de productivité observée en Charolais, + 2,9 kg/UGB par an (+ 1,5 kg en autonome), du fait de l'alourdissement plus prononcé de leurs bovins.

Du fait de la faible augmentation de la production de viande, les valeurs des produits bruts bovins des différents systèmes évoluent dans le temps principalement sous l'effet des prix, mais cet effet s'atténue à partir de 1993 avec la hausse des aides bovines PAC (figure 2). Les produits/UGB sont régulièrement les plus élevés chez les NR et les plus faibles chez les NB - sauf en 1998/99 pour ceux de Moyenne Corrèze dont le produit dépasse alors celui des NE, du fait de l'évolution très favorable de leurs prix de vente et de leur gain de productivité.

Rappelons que les aides ont atteint leur taux plein en 1995/96, environ 170 €/UGB, avec peu d'écart entre les systèmes. Abondées en 1996/97 par les mesures exceptionnelles au titre de l'ESB, elles retrouvent leur niveau "normal" lors des deux dernières campagnes. Mais un écart s'est creusé entre les N et les NE de l'ordre de 20 €/UGB, au détriment des seconds. Il provient en majeure partie du Supplément Extensif dont beaucoup de NE sont exclus car leur densité en UGB primées / ha SFP dépasse 1,4 ; en outre la plupart des N ont pu bénéficier de la majoration de ce Supplément instaurée en 1998 pour des densités en UGB primées / ha SFP inférieure à 1 ; au total l'écart entre les deux

extrêmes peut dépasser 35 €/UGB technique (c'est-à-dire l'ensemble du troupeau).

4.2 / Les charges et la marge brute par UGB

Les charges relatives au troupeau et à la surface fourragère ont peu augmenté sur les 10 ans en € courants, elles ont ainsi un peu diminué en € constants, de - 1,3 % par an (3,8 à 4,6 €/UGB par an). Mais les montants sont très différents selon les systèmes. Ils sont, de loin, les plus élevés pour les NR, de l'ordre de 300 €/UGB - soit 65 € de plus que pour les NB (tableau 2). Cet écart provient un peu des aliments concentrés et des minéraux, des frais vétérinaires, mais surtout des "autres frais d'élevage" reliés à l'activité spécifique (cotisations, frais de vente, de contrôles et de concours, de représentation, parfois de testage). Ces frais élevés fragilisent davantage ce type d'élevage face aux aléas de la conjoncture.

Les charges des NE sont supérieures à celles des NB, mais finalement de peu (+ 15 €/UGB). Car s'ils consomment plus de concentrés, les NE "économisent" sur tous les autres postes relatifs au troupeau ; et si les frais de production fourragère sont supérieurs à l'hectare, ramenés à l'UGB ils sont du même ordre.

Du fait de la relative stabilité de la production autonome et des charges, la marge brute subit les mêmes fluctuations annuelles que les prix de vente, amplifiés en valeur relative, malgré le "tampon" des aides (figure 2). Ces fluctuations sont synchrones pour les différents systèmes, avec une possibilité de quelques décalages pour les NR dont le marché obéit à d'autres lois. On retrouve les deux périodes basses, 1990 et 1991, puis 1995 et 1996 - et les trois points hauts de 1989, 1993 et 1998. Cette dernière campagne retrouve le niveau de 1993, en € courants du moins, car le niveau baisse pour tous en € constants de l'ordre de - 2 à - 5 % (figure 3).

Dans l'ensemble, les résultats des troupeaux sont voisins entre systèmes, avec un léger avantage pour les élevages naisseurs de reproducteurs.

Figure 2. Produit et marge par UGB bovin.

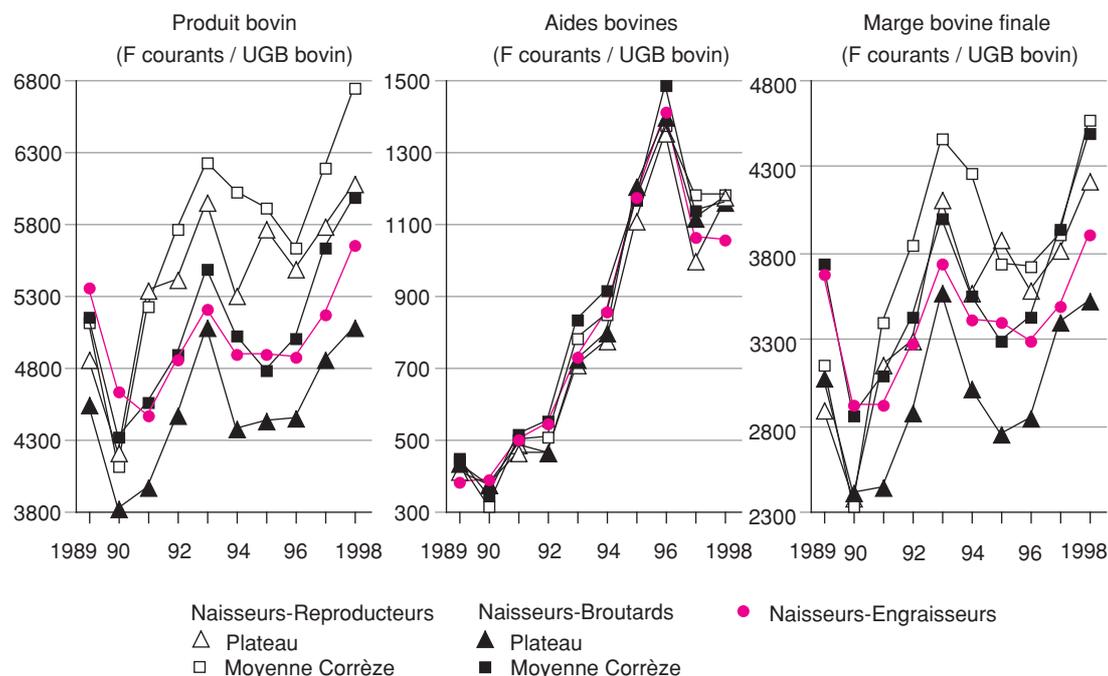
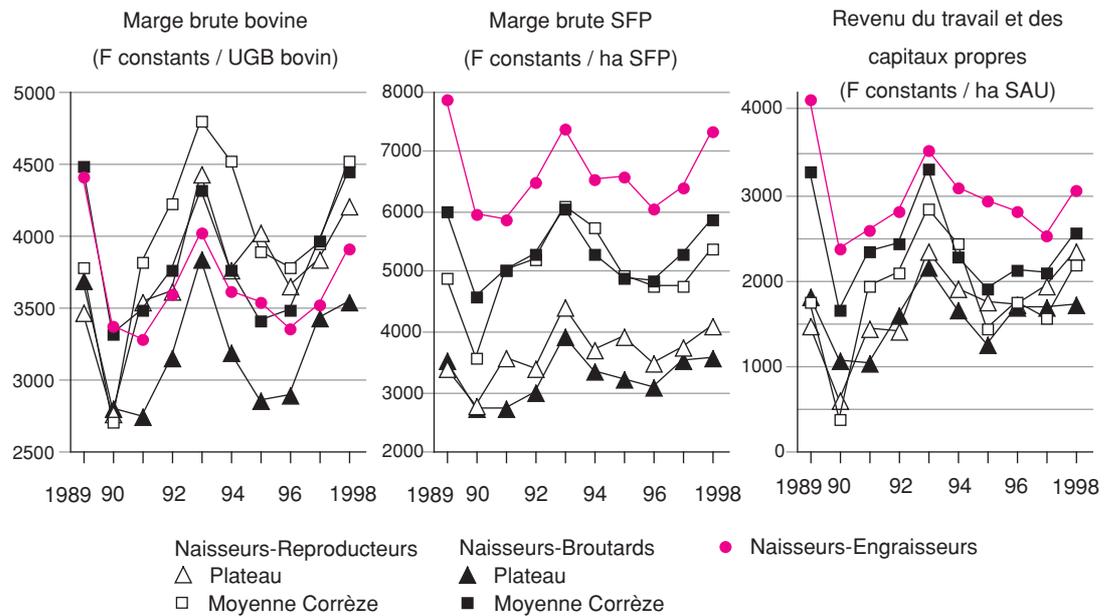


Figure 3. Résultats par UGB bovin et par hectare.

Au total, en moyenne sur 10 ans, les marges/UGB restent les meilleures pour les NR, respectivement 568 et 609 euros constants sur le Plateau et en Moyenne Corrèze (tableau 2). L'écart entre Plateau et Moyenne Corrèze est plus élevé pour les NB que pour les NR (17 % vs 7 %) car les NR du Plateau compensent les handicaps naturels par des niveaux techniques et génétiques très élevés. La marge des NE est toujours inférieure à celle des NB de Moyenne Corrèze (5 %).

On peut ainsi retenir les indices relatifs suivants de marge/UGB, en euros constants sur les 10 ans pour les 5 systèmes : 100 - 107 - 86 - 103 - 98, respectivement, pour les NR du Plateau et de Moyenne Corrèze, puis les NB et enfin les NE. Ces indices sont plus proches de ceux de la production autonome (100 - 102,5 - 88 - 96 - 100,4) que de ceux des prix moyens (100 - 102 - 91 - 93 - 86).

Les écarts de marge entre systèmes sont appréciables mais l'influence des structures est plus décisive encore sur le revenu.

5 / Evolution des structures et des revenus

5.1 / Elevages naisseurs du plateau de Millevaches

Ces élevages disposent des plus grandes surfaces et du plus grand nombre d'UTH (cf tableau 1). Sur la décennie, ils ont pu s'agrandir en moyenne de plus de 40 ha (+ 30 %) pour les NR et de 33 ha (+ 26 %) pour les NB (figure 4). La main d'œuvre dépasse les 2 UTH avec un net rajeunissement des exploitants sur la période du fait des successions, et l'âge moyen est de 36 ans en 1998.

Le dynamisme se retrouve dans la croissance des effectifs de troupeau, de 28 et 29 UGB sur la décennie, soit + 2,2 %/an ; le cheptel

s'élève en 1998/99 à 68 UGB/UTH dans les deux systèmes. Quatre des 9 élevages du Plateau ont un cheptel de plus de 73 UGB/UTH : une nécessité pour l'occupation du territoire.

Ces exploitations sont presque entièrement herbagères. Les prairies temporaires constituent la moitié des surfaces d'herbe et fournissent les stocks, dont le tiers est de l'ensilage enrubanné permettant de sécuriser le rationnement. Les chargements peuvent apparaître modestes, moins de 0,80 UGB/ha, ils sont liés à l'importance des parcours, le quart des surfaces en herbe. En indexant ces parcours au tiers, le chargement est de 0,95 UGB/ha SFPi. Il tend d'ailleurs à diminuer sur la décennie (figure 5).

La production de viande a suivi l'augmentation des effectifs et de la productivité du troupeau ; elle s'accroît de + 2,5 %/UTH/an chez les NR et de + 3 % chez les NB. Mais la meilleure productivité permet aux NR d'obtenir la production de viande la plus élevée, 17 600 kg/UTH en moyenne sur 10 ans - environ 10 % de plus que les NB (figure 5).

A la marge bovine s'ajoute, à partir de 1993, la PMSEE, touchée par tous sans difficulté, mais 4 élevages sur 9 sont concernés par son plafonnement. C'est la meilleure marge bovine par UGB qui permet aux NR d'obtenir un supplément de marge de la SFP de 4 200 € constants/UTH par an en moyenne sur 10 ans par rapport aux NB. Les aides générales, essentiellement l'Indemnité Spéciale Montagne (ISM), apportent 15 % de la marge globale et diffèrent peu entre les deux systèmes. Cependant les NB cultivent un peu de céréales alors que les NR sont très spécialisés, de telle sorte que l'écart de marge globale est ramené à 2 700 € constants/UTH par an. En outre les charges de structure sont plus lourdes chez les NR, qui s'équipent davantage - tant par hectare que par UTH

Figure 4. Surface, main d'oeuvre et troupeau.

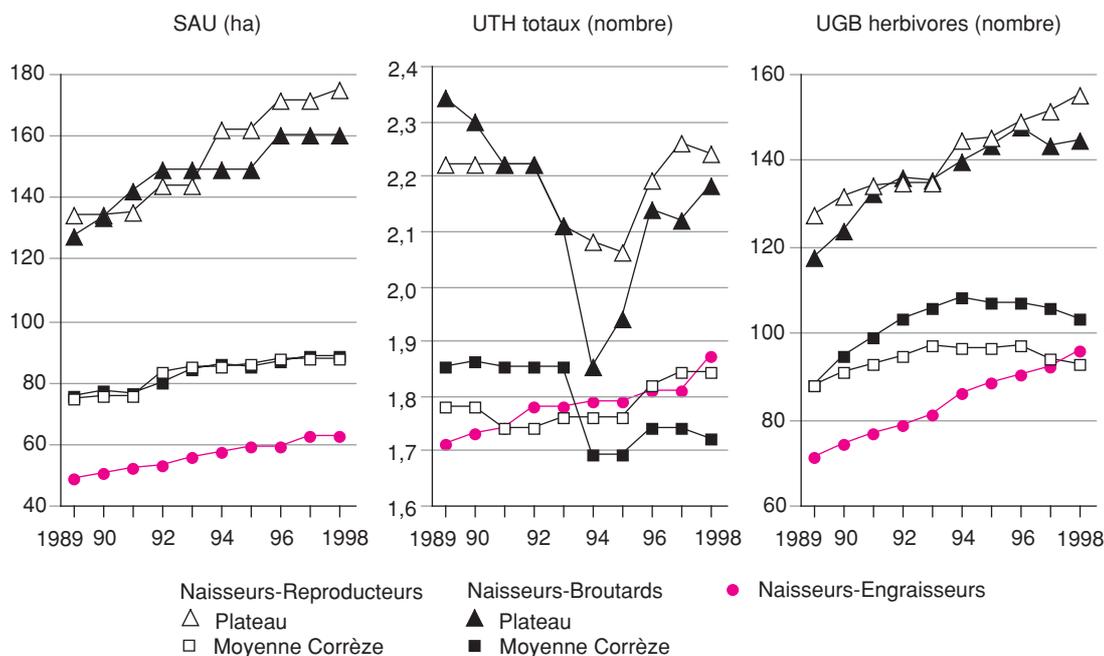
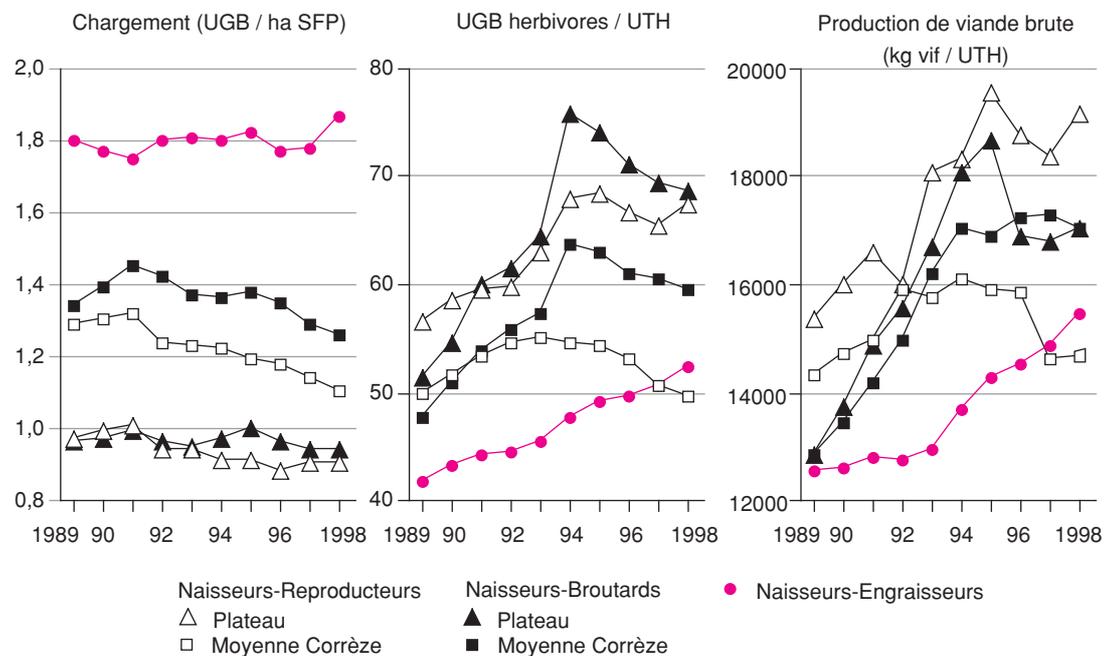


Figure 5. Niveau d'intensification et productivité du travail.



(1 800 € constants de plus) et elles entament le supplément de marge. L'avantage reste aux NR qui obtiennent le revenu le plus élevé, 17 800 € constants/UTH par an sur les 10 ans, 5 % de mieux que les NB.

Cette moyenne décennale recouvre cependant des résultats plus faibles lors des quatre premières campagnes, dus aux difficultés de vente des bovins d'élevage certaines années, aux charges alors mal maîtrisées (figure 6). En revanche les résultats des deux dernières campagnes, conjoncturellement favorables, creusent l'écart en leur faveur ; leur revenu atteint 24 000 €/UTH, il dépasse de 20 % celui des NB, avec le même effectif par UTH.

Néanmoins, on voit l'obligation de résultats qui s'impose aux NR du fait du haut niveau de leurs charges et de la plus grande irrégularité de leurs prix de vente.

5.2 / Elevages naisseurs de Moyenne Corrèze

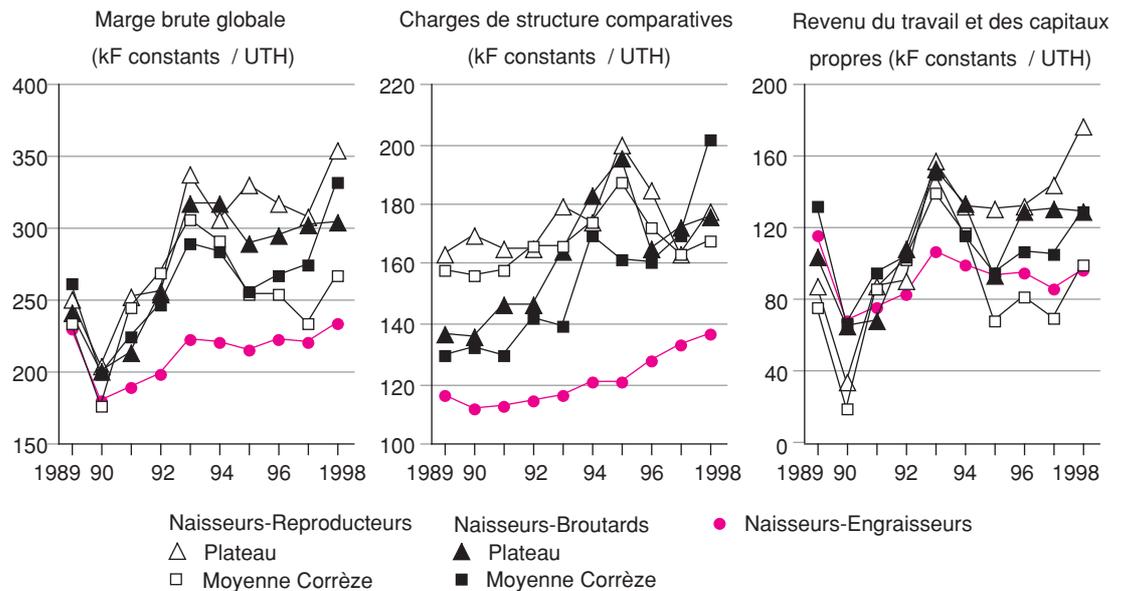
Ces exploitations ont moins de main d'oeuvre et beaucoup moins de surface que les élevages du Plateau, avec de moindres possibilités d'agrandissement. La dynamique est très différente entre les NR et les NB.

Naisseurs de reproducteurs

Parmi les NR, trois situations personnelles

Les élevages du plateau de Millevaches disposent du plus grand nombre d'UTH et des plus grandes surfaces, avec des possibilités d'agrandissement.

Figure 6. Résultats par travailleur.



Dans les élevages naisseurs de Moyenne Corrèze, les évolutions sont très différentes entre les orientations broutards et reproducteurs.

très contrastées se retrouvent dans l'échantillon. Un élevage a un très fort développement mais aussi un très haut niveau de charges, deux sont en faible croissance ou en croisière et deux sont en repli faute de perspectives ou de succession. Cela explique l'apparente stabilité structurelle de ce groupe, l'âge moyen des éleveurs plus élevé, les faibles investissements et la réduction du capital. Dans ce contexte, le revenu a stagné et il est devenu, en moyenne, le plus faible de tous en fin de période, malgré le maintien des meilleures marges par UGB. Tous les éleveurs, même ceux en repli, ont maintenu les performances techniques de leur troupeau et sa qualité génétique, fort heureusement monnayable.

Naisseurs de broutards

La diversité des situations personnelles est également grande parmi les NB. Mais en moyenne, si la main d'œuvre a diminué sur la décennie (- 7 %), le troupeau s'est accru de 10 % de telle sorte qu'en fin de période le cheptel atteint 60 UGB/UTH (*vs* 52 en Début, + 15 %) ; et l'agrandissement des surfaces (+ 15 %) a facilité une certaine extensification (- 10 % de chargement) (cf figure 5). Trois sur les cinq NB obtiennent ainsi la PMSEE.

L'amélioration de la productivité du troupeau, par l'alourdissement des broutards, jointe à la croissance des effectifs, a permis la plus forte augmentation de la production de viande par travailleur, + 450 kg vif/UTH par an (+ 3,45 % par an), autour d'une moyenne décennale de 15 700 kg. Ils font ainsi presque jeu égal avec les NB du Plateau et obtiennent aussi la même marge de la SFP par travailleur (3 400 euros constants/UTH). Cependant, malgré davantage de ressources non fourragères, leur marge globale reste un peu inférieure (- 4 %), car ils ont moins d'aides générales (3 500 *vs* 5 950 €/UTH), bénéficiant de l'Indemnité Spéciale Piémont (ISP) au lieu de l'ISM.

Si, sur tous les postes, les charges de structure sont 40 % plus lourdes par hectare pour les NB de Moyenne Corrèze, elles s'avèrent moins élevées par UTH (- 5 %), de telle sorte que les revenus par travailleur sont voisins sur les 10 ans de ceux des NB du Plateau, avec près de 10 % de cheptel en moins.

Néanmoins la progression de leur revenu a été moins vive que celle des NB du Plateau, puisque ces derniers ont doublé le leur sur les 10 ans, essentiellement grâce aux plus faibles charges de structure (cf figure 6). Car les NB de Moyenne Corrèze ont accompagné leur développement d'une forte croissance de leurs équipements : chez les jeunes, pour faire face à la diminution de la main d'œuvre parentale ou s'y préparer ; chez les exploitants plus âgés, même sans succession, pour réduire la difficulté du travail. Alors que chez les NB du Plateau, la main d'œuvre s'est maintenue, les équipements de départ étaient plus conséquents tout comme le taux d'endettement (le plus élevé) - l'ensemble limitant les besoins et aussi les possibilités de nouveaux équipements.

5.3 / Elevages naisseurs-engraisseurs

Localisés dans des secteurs où les potentialités des sols permettent les cultures et une intensification plus poussée que chez les naisseurs, ils ont aussi des surfaces historiquement exiguës dont les possibilités d'agrandissement sont limitées. Néanmoins les situations ont pu se débloquer pour certains et permettre des associations ou des successions : parmi les 15 exploitations, se retrouvent 5 GAEC associant deux générations et 2 en cours de constitution. En moyenne les exploitants sont jeunes (41 ans) ; il y a eu création d'emploi dans cinq exploitations et dix ont pu s'agrandir. La plupart des troupeaux se sont développés, grâce à l'agrandissement et/ou par intensification fourragère. Personne n'a réduit son troupeau ; quatre éle-

veurs seulement ont désintensifié, certes parfois fortement, dont deux avec PMSEE.

De ce fait, la moyenne (cf tableau 1) rend bien compte des évolutions les plus fréquentes, et témoigne d'un dynamisme certain. Entre les quatre premières années et les deux dernières, la main d'œuvre s'est accrue de 6 %, la SAU de 24 %, les troupeaux de 26 %. Le chargement déjà élevé s'est maintenu (cf figure 5). Car les surfaces limitées ne laissent guère d'autres choix. La part des cultures a été un peu réduite pour faciliter le développement du troupeau : 52 UGB/UTH (vs 42 en 1989 soit + 20 %). A cela peuvent s'ajouter des productions de diversification, présentes dans deux exploitations au départ et dans cinq à la fin (pommes, petits fruits, canards, porcs).

L'effort d'équipement a aussi été important, près de 20 000 euros sur les 10 ans, intermédiaire entre celui des NB du Plateau et de Moyenne Corrèze. Mais cela est fait avec une certaine prudence vis-à-vis de l'endettement, dont le taux reste contenu à 21 %.

L'objectif de la plupart des exploitants NE est ici de maximiser le revenu par hectare, la terre étant le facteur le plus limitant. Ainsi, le chargement et la forte productivité du troupeau obtenue grâce à l'engraissement, conduit à la production de viande la plus élevée par hectare : 536 kg vif/ha SFP en moyenne sur 10 ans, soit 40 % de plus que les NB de Moyenne Corrèze (373 kg). Certes les marges ne diffèrent que de 20 % (1 013 vs 810 euros constants/ha), du fait du prix du kg vif inférieur (- 9 %) et des charges proportionnelles supérieures (+ 70 %) chez les NE. Dans la balance interviennent aussi les aides PAC au troupeau et à la SFP, un peu plus élevées par hectare chez les NE que chez les NB de Moyenne Corrèze : en 1998/99, 301 et 256 €/ha SFP, pour des chargements techniques respectifs de 1,83 et 1,26.

Pour les débats d'aujourd'hui, il faut remarquer que dans ce système où l'engraissement est généralisé, l'autonomie fourragère reste élevée (81 % vs 85 % pour les systèmes Naisseurs). Le taux de charges proportionnelles reste très mesuré, 31 %, identique à celui des NB (et inférieur à celui des NR, 35 %). Ces valeurs sont comparables à celles observées en Charolais chez des NE de taurillons de la Creuse engraisant leurs vaches et 40 % des génisses avec un chargement de 1,39 ; elles sont plus favorables que celles des NE de la Nièvre où tout est engraisé avec un chargement de 1,59 et dont l'autonomie et le taux de charges sont de 78 et 37 % (Réf. INRA LEE, Theix, année 2000).

Ce haut niveau de production des surfaces fourragères où l'herbe reste dominante (90 %) n'entraîne cependant pas d'apports massifs d'engrais (48-36-48 NPK/ha SFP en moyenne sur les quatre dernières campagnes), ils sont voisins de ceux des NB de Moyenne Corrèze (44-35-39). Certes il s'ajoute un apport indirect dû aux achats d'aliments concentrés, qui atteignent 400 kg/ha SAU. Ces mêmes indicateurs sont naturellement plus élevés pour les

exploitations les plus intensives, mais l'écart n'est pas si grand. Les cinq exploitations NE les plus chargées (plus de 2,10 UGB/ha SFP), qui produisent 675 kg vif de viande/ha SFP, en cultivant 14 % de maïs fourrage, ont une autonomie fourragère meilleure (83 %) et un taux de charges un peu inférieur, qui témoignent d'un fonctionnement économe. Les apports d'engrais sont un peu supérieurs (53-46-63), tout comme les achats d'aliments concentrés (670 kg/ha SAU).

Les bilans de type Corpen des apports minéraux font apparaître un excédent global de 41 N/ha SFP pour l'ensemble des NE, et de 48 N pour les plus chargés. Ils font ressortir une efficacité des apports de 27-28 %, proche des valeurs habituelles – « Ces bilans d'azote restent en deçà des risques de pollution des eaux, sous réserve d'une bonne gestion évitant les flux ponctuels nuisibles » (J.P. Dulphy, communication personnelle). Les sols se sont aussi enrichis en P et K au fil du temps, mais leurs apports diminuent. Ces exploitations intensives gagneraient à faire un bilan utilisant les nouvelles méthodes basées sur la nutrition des plantes prairiales (Salette et Huche 1991, Farrugia *et al* 2000).

L'écart entre les marges globales par hectare SAU des NE et des NB de Moyenne Corrèze est plus faible que celui entre les marges de la SFP : 183 € constants/ha SAU vs 203 € constants/ha SFP - malgré les productions de diversification des NE (12 à 13 % de la marge globale vs 5 à 6%). Car les cultures occupent plus de place tout en ayant une marge par hectare inférieure à celles de la SFP. En outre, les NE ont moins d'aides générales, essentiellement les Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels (ICHN), puisque la plupart ne bénéficie que de l'ISP. Ainsi, en 1998/99, leurs ICHN s'élèvent à 44 €/ha SAU et 1 480 €/UTH, vs 65 €/ha SAU et 3 600 €/UTH pour les NB de Moyenne Corrèze.

Les charges de structure comparatives (charges réelles - salaires + valeur locative des propriétés) sont plus lourdes de 92 € constants/ha SAU (+ 15 %) chez les NE que chez les NB de Moyenne Corrèze, pour la plupart des postes, notamment la mécanisation et les bâtiments par effet d'échelle et le foncier par les fermages plus chers. Seuls les frais financiers sont inférieurs.

Finalement, les NE obtiennent les meilleurs revenus par hectare (cf figure 3). Mais, avec 17 ha SAU et 10 UGB de moins par UTH (- 33 et - 16 %) que les NB de Moyenne Corrèze, leur revenu par travailleur reste inférieur en moyenne sur 10 ans (- 16 %, cf tableau 2). Et l'écart est plus important encore lors des deux dernières campagnes (- 3 800 €, - 20 %), du fait de la conjoncture moins favorable aux taurillons de boucherie (cf figure 6).

Mais, fait important, le degré de dépendance des NE vis-à-vis des aides est sensiblement plus faible que les autres : 72 % lors des deux dernières campagnes, vs 88 % pour les NB de Moyenne Corrèze, et plus de 100 % pour les NB du Plateau. En 1998/99, alors que l'écart de revenu avec aides leur est plus particulièrement

L'objectif de la plupart des élevages naisseurs-engrais-seurs de Moyenne Corrèze est de maximiser le revenu par hectare, la terre étant le facteur le plus limitant.

rement défavorable, les NE obtiennent un revenu sans aides supérieur à celui de l'ensemble des Naisseurs ... Un atout pour l'avenir ?

6 / L'augmentation du capital

L'agrandissement des surfaces et des troupeaux s'est accompagné d'une croissance des équipements conséquente, afin de pouvoir faire face au travail et réduire sa pénibilité (cf tableau 2). La croissance la plus forte s'observe pour les NB de Moyenne Corrèze et les NE (+ 35 % en € courants).

Mais, fait le plus significatif, la part constituée par le cheptel bovin diminue de 10 à 15 points, malgré le supplément d'UGB. C'est la conséquence de la baisse de valeur unitaire des bovins : de 4,4 % par an en monnaie constante, soit un appauvrissement de 780 € constants/UGB sur cette période de 10 ans. Cette chute est pareillement constatée en Charolais. Elle résulte de la baisse régulière des prix, accélérée par la première réforme de la PAC (- 15 %) - et qui sera encore amplifiée par la seconde (- 20 %) et par la deuxième crise de l'ESB. Les taux d'endettement s'en trouvent accrus d'autant. Ce constat est très inquiétant pour le futur.

7 / Les capacités d'adaptation

La mise en parallèle des résultats des différents systèmes n'a pas eu pour but de déterminer quel est le meilleur. Chacun sait qu'il faut raisonner les choix en terme d'adaptation aux marchés, mais aussi au potentiel agro-climatique du milieu, au contexte démographique local, aux projets de chacun, selon l'âge de l'éleveur et les perspectives de succession à plus ou moins long terme.

On voit clairement la bonne adaptation des systèmes naisseurs pour occuper un territoire menacé de désertification et d'abandon comme le Plateau de Millevaches : l'agrandissement est possible et il peut être reconnu comme une nécessité. Un des objectifs peut alors être une certaine simplification du système pouvant revêtir diverses formes, telle la pratique d'un hivernage partiel en plein air puisque la surface et les sols le permettent (Oulion 1982, Institut de l'Élevage 1999) ou le maintien du regroupement des vèlages sur l'hiver qui facilite les allotements. Mais il est possible aussi d'allonger le cycle de production par la production de bovins d'élevage d'âges variés et la vente de vaches plus jeunes, conduisant à une augmentation du taux de réforme et à des troupeaux rajeunis.

En zones plus basses, les choix restent fortement dépendants des surfaces disponibles par personne. Elles-mêmes dépendent en partie des potentialités agronomiques du milieu, qui se prête plus ou moins bien aux cultures et à la production d'un maïs fourrage de bonne qualité, conditionnant les possibilités de mener à bien l'engraissement à l'auge. L'étude montre nettement que l'engraissement généralisé permet la meilleure valorisation d'une surface limitée et/ou d'un emploi

accru. On voit aussi que le mode de conduite encore traditionnel des bovins à l'engraissement, individuellement ou par petits lots, bien adapté à des troupeaux d'effectif peu important, permet de limiter les intrants et les charges, certes au prix d'un travail (d'un emploi ?) accru. L'étalement de la période de vèlages permet l'approvisionnement régulier d'un marché bien établi, certes spécifique à la tradition corrézienne, à conserver. La difficulté est de trouver le bon équilibre entre l'engraissement des génisses de boucherie et le maintien d'un taux de renouvellement suffisamment élevé pour éviter un vieillissement trop important des mères et une dégradation des vaches de réforme.

Lorsque l'agrandissement a été possible dans les zones intermédiaires plutôt plus favorables à l'herbe, on retrouve des systèmes naisseurs modérément intensifiés, porteurs d'une bonne productivité en viande du troupeau, grâce à la possibilité d'un alourdissement modéré des broutards sans trop de concentrés - selon le marché - grâce aussi à l'engraissement systématique des vaches. On a vu également que face aux contraintes attachées à la PMSEE et au Supplément Extensif, la vente d'une partie des génisses en broutards, dont le marché s'est développé, a été la procédure d'ajustement, tout en permettant un renouvellement et une réforme accrus.

La seconde réforme de la PAC (Agenda 2000) a déjà modifié le contexte. Elle est dans l'ensemble favorable au Limousin (Liénard et al 1999).

L'abaissement de l'âge d'attribution de la PSBM de 10 à 9 mois permet désormais aux élevages naisseurs de la demander plus facilement, sans trop modifier les caractéristiques de poids recherchées par les acheteurs. Les professionnels estiment que près de 40 % ont été primés en 2000 (contre moins de 10 % avant) et l'effondrement des prix en 2001 ne fait que renforcer la tendance (J.P. Faucher, communication personnelle). Les Naisseurs du Plateau ont plus de facilités pour le faire. Ceux de Moyenne Corrèze, dont les chargements sont plus élevés, doivent compter avec les différents seuils de chargement pour la PMSEE ou le nouveau Complément Extensification (d'un montant renforcé mais à conditions durcies et comportant deux niveaux).

L'instauration de la prime à l'abattage (PAB), et plus encore son renforcement pour les femelles et particulièrement pour les génisses, ne peuvent que conforter les adaptations souhaitées des systèmes Limousins vers l'accroissement de l'engraissement, surtout de génisses et de vaches, adaptations que renforce encore la deuxième crise de l'ESB.

Incontestablement les Naisseurs ont les plus grandes possibilités d'adaptation, particulièrement ceux du Plateau. Car beaucoup peuvent accroître un peu leur chargement pour allonger les cycles de production : i/ au profit éventuel d'un engraissement en bœufs des mâles les mieux conformés, sous réserve de le faire pour un débouché identifié, comme

Pour tous les élevages, le capital a augmenté en 10 ans, mais avec une régression de la place du cheptel bovin.

le montrent déjà certains pionniers - avec la contrainte collective d'un approvisionnement sur cinquante-deux semaines (L. Calmels, communication personnelle) ; ii/ surtout au profit de l'engraissement de génisses ayant été au pâturage, lourdes et âgées de 28 à 32 mois, suffisamment "mûres" pour conquérir de nouveaux segments du marché intérieur, hors des débouchés traditionnels du Limousin.

L'engraissement de génisses lourdes pourrait aussi être adopté par les Naisseurs de Moyenne Corrèze, mais plus difficilement du fait des contraintes de chargement. Cela pourrait conduire à supprimer les vaches non primées, s'il y en a. Faut-il aller au-delà comme le permet l'attribution des PMTVA aux génisses d'élevage, qui apporte sur ce plan de la souplesse ? Tout dépendra de la valorisation de ces génisses par les circuits de qualité (Becherel 2001, Chapelle *et al* 2001). Cela dépend aussi des effectifs du troupeau. Mais, sans doute, faut-il rester prudent et considérer le long terme. D'autant qu'il y a une certaine opposition entre l'augmentation du nombre de génisses engraisées, lourdes, et celle du taux de réforme pour la production de jeunes vaches de boucherie. Nos simulations par optimisation montrent qu'avec le supplément de PAB pour les génisses, la hausse du taux de réforme n'est plus intéressante sauf forte valorisation relative des jeunes vaches. Rappelons cependant qu'un taux de réforme-renouvellement élevé permet, outre la suppression des vaches âgées, une amélioration génétique du troupeau plus sûre, pour l'ensemble des qualités maternelles (notamment le maintien des facilités de mise bas des primipares) et la valeur des produits.

En revanche, les possibilités d'adaptation sont beaucoup plus réduites pour les NE, qui engraisent déjà toutes leurs femelles. On a constaté les limites qu'apportent les surfaces restreintes à l'allongement du cycle de production des génisses de boucherie. Dans ces situations la production de génisses de moins de 24 mois réduit le chargement administratif à l'herbe, si décisif pour l'obtention du nouveau Complément Extensification (les bovins de moins de 24 mois ne comptent que pour 0,6 UGB au lieu de 1 pour les plus âgés). En outre ces génisses de moins de 24 mois n'ont pas, actuellement, à supporter les tests ESB. Dans ces élevages NE, le premier changement serait plutôt de rajeunir le troupeau. Au-delà, une des voies de développement en cas d'installation-association peut être la diversification des activités.

Sans doute les choix resteront-ils diversifiés selon les exploitations, un atout finalement vis-à-vis d'une segmentation des marchés qui s'élargit (Sans *et al* 2002). La seconde crise de l'ESB renforce plutôt ces perspectives.

8 / Les trajectoires d'évolution

8.1 / Traits généraux

Sur les dix ans, chaque exploitation a sa trajectoire particulière même si, dans toutes, se retrouve le croisement entre les inflexions dues à la PAC, qui impose de plus en plus ses

règles, et les objectifs propres à chacun, selon les perspectives familiales à court ou long terme. Mais c'est le projet individuel qui se révèle le plus déterminant. Celui-ci se manifeste principalement dans la volonté de développer le troupeau et dans les décisions inter-annuelles d'investissement en équipement et d'endettement-désendettement.

Schématiquement le troupeau est développé selon deux voies : l'agrandissement en surface lorsqu'il est possible et/ou l'intensification. L'agrandissement dépend fortement du contexte local en particulier de la dynamique démographique. Les deux extrêmes se retrouvent : sur le plateau de Millevaches, la désertification conduit les éleveurs restants à s'agrandir, conservant ainsi le territoire ouvert ; en Bas Limousin, le maintien d'une forte densité d'exploitations conduit certains à renoncer à une succession qui aurait été possible, l'intensification ayant déjà été portée au maximum possible.

Globalement, c'est donc par les mesures visant à limiter l'intensification fourragère que la PAC influe le plus sur les trajectoires individuelles des exploitations. La plupart des NE et certains N ont été et sont confrontés à l'une ou l'autre des mesures en palier que sont l'écrêtage des primes à 2 UGB primées/ha, le Supplément Extensification (dont ont été exclus 2 NE et que 6 ont obtenu avec un renoncement total ou partiel aux primes SCOP) puis la prime à l'herbe que 8 N et 2 NE n'ont pu obtenir qu'au prix du renoncement à une partie des primes SCOP, ce qui tend à limiter le maïs fourrage. La deuxième réforme de la PAC renforcera encore le poids de ces limitations : l'écrêtage est ramené à 1,8 UGB primées/ha et, surtout, il est instauré deux seuils d'attribution du Complément Extensification fortement revalorisé et qui prennent en compte l'ensemble des UGB par hectare d'herbe.

En revanche, les primes bovines de la première réforme PAC ont eu peu d'influence sur les choix de production et les trajectoires, mises à part les références individuelles en PMTVA dont l'effet limitant se fait peu à peu sentir. Très peu d'exploitations du Limousin ont changé l'orientation du système d'élevage sur les 10 ans, contrairement au Charolais. Les PSBM n'ont pas incité la majorité des NB à les vendre plus âgés. De même l'absence de primes aux génisses n'a pas incité les NE à en arrêter l'engraissement. Les "débats" et les changements individuels des NE ont plutôt porté sur l'âge et le poids à la vente, tant pour les taureaux que pour les génisses de boucherie, en fonction des surfaces disponibles (voire du travail) et surtout en fonction du marché dont l'influence est restée prépondérante. Dans l'avenir, naturellement, il peut ne pas en être de même, les nouvelles primes à l'abattage et leur renforcement spécifique pour les femelles de boucherie pourraient avoir un plus grand effet de ré-orientation, surtout chez les Naisseurs.

8.2 / Une très grande diversité

Malgré son effectif restreint et choisi, l'échantillon présente une grande diversité de

Sur le plateau de Millevaches, les élevages naisseurs sont bien adaptés pour occuper ce territoire menacé d'abandon. Dans les zones plus basses, l'adaptation reste très dépendante des surfaces disponibles.

profils d'évolution au sein de chaque système (Liénard *et al* 2001). On ne peut ici qu'en rappeler les principaux.

a / Les évolutions les plus fortes avec création nette d'emploi se retrouvent dans les GAEC, constitués dans les dix ans ou qui, existant déjà en 1989, ont été maintenus, souvent avec modification de la main d'œuvre familiale. Les stratégies d'adaptation mises en œuvre reposent sur des agrandissements (qui ont pu conforter le projet d'association des jeunes) et les plus fortes croissances de troupeaux (plus de 150 %), avec des investissements en équipement dépassant largement le montant des amortissements. Le développement est amorcé avant la création du GAEC, lorsque les jeunes sont associés en tant qu'aides familiaux. Sur les 10 ans, le capital est plus que doublé. C'est le cas de 4 N et 4 NE. La création nette d'emploi peut aussi se rencontrer dans des exploitations individuelles avec l'installation de l'épouse, pouvant conduire à la création d'un atelier de diversification.

b / On retrouve des situations de fort développement, certes moins intense, dans des exploitations individuelles où se sont aussi réalisées des successions, à la retraite des parents. Ceux-ci continuent le plus souvent à apporter leur concours en travail et souvent en capital par la constitution d'une EARL. Il y a alors également agrandissement et croissance du troupeau. On se retrouve ici devant deux stratégies préparatoires différentes. Soit il y a eu anticipation dans les investissements en équipement, parallèlement à la transmission d'excellents troupeaux, cas de 4 N. Soit la phase précédant la succession a été "en attente", les équipements nouveaux sont limités au remplacement des amortissements ; l'effort a été consacré au troupeau et à l'apurement prioritaire de l'endettement par les parents ; le ré-équipement est à la charge du jeune qui fera ses choix avec ses propres emprunts, cas de 3 NE. Une des préoccupations communes de ces jeunes après leur installation est de pouvoir faire face à la réduction future de l'aide parentale en travail, puis en capital ultérieurement.

c / Des situations avec main d'œuvre stabilisée, entre 40 et 50 ans. Les installations-successions ont été réalisées avant 1989. Elles ne sont pas pour autant en régime de croisière. Les situations sont diverses, mais les perspectives de succession à long terme les répartissent en deux grands types.

La plupart ont des perspectives successorales possibles qui les conduisent à poursuivre un développement plus ou moins important : agrandissement en surface si possible, augmentation des effectifs de troupeau jusqu'à 60 et 70 UGB/UTH, investissements réguliers. La préparation de l'avenir peut être plus prononcée encore avec la mise en route d'activités de diversification, atelier porc et autres, ou même création de verger. Dans d'autres cas, surface et troupeau sont déjà importants et la préoccupation est plutôt la simplification du système et/ou l'équipement voire le suréquipement

ment. Ainsi un NB du Plateau se retrouvant seul après la dissolution du GAEC avec ses parents, ayant 85 UGB/UTH, simplifie son système tout en innovant. Les vélages sont regroupés sur le premier trimestre, avec l'engraissement de bœufs et de jeunes vaches à l'herbe, vendus avant la fin de l'automne, en période favorable, ce qui réduit le cheptel hiverné, les stocks et les bâtiments, allégeant d'autant le travail.

D'autres éleveurs, sans perspective successorale, ont consacré leurs ressources à se suréquiper. L'objectif n'est plus l'efficacité économique mais la facilité de vie. Les besoins privés réduits limitent l'endettement, ce qui sauvegarde le revenu disponible.

d / Les exploitations tenues par des éleveurs plus âgés (proches ou dépassant les 50 ans) présentent aussi des profils d'évolution très différents, selon les perspectives successorales et l'âge.

Certains, sur la période, sont en attente de succession, qui a pu d'ailleurs s'être réalisée en 2000-2001 à la suite d'un agrandissement conséquent ou qui est espéré prochainement. Le cheptel est stabilisé. Les équipements sont au plus maintenus, le désendettement est privilégié. L'amélioration génétique peut être poursuivie. L'incertitude du terme peut néanmoins entraîner un retard d'investissement conduisant à une perte caractérisée de capital que le jeune aura quelques difficultés à remonter (cas d'un NE).

D'autres n'ont pas l'espoir d'une succession familiale. Cette absence vient le plus souvent d'une orientation professionnelle différente des enfants. Elle peut résulter aussi d'un constat d'impossibilité économique d'avenir, cas d'une exploitation ayant une petite surface et dans l'impossibilité de s'agrandir du fait d'une très forte pression foncière, le cheptel plafonnant à 33 UGB/UTH malgré une intensification fourragère poussée (2,3 UGB/ha SFP).

Le comportement dépend beaucoup de l'âge. Avant 55 ans, si le cheptel est stabilisé, les investissements en équipements dépassent largement les amortissements en vue d'alléger le travail, objectif devenu prioritaire. Souvent le recours à de nouveaux emprunts est limité. Tout dépend des charges familiales : les études des enfants pèsent souvent ici lourdement sur le budget. Afin de maintenir le développement acquis, certains peuvent aussi recourir à un salarié à temps partiel grâce à un groupement d'employeurs. Le système d'élevage peut aussi être simplifié avec, par exemple, la suppression des céréales. Après 55 ans, on peut observer une décapitalisation continue, parfois avec abandon progressif de surface rendant difficile la reprise de l'exploitation par un jeune. A défaut d'IVD (Indemnité Viagère de Départ, créée par les lois d'orientation de 1961 et 1963, dont l'efficacité foncière a été incontestable), les Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) Transmission seraient utiles à condition d'être suffisamment soutenus, ce qui n'est pas le cas semble-t-il !

Le projet individuel de chaque élevage détermine sa trajectoire d'évolution. L'effet de la PAC se manifeste par les mesures visant à limiter l'intensification fourragère.

9 / Situation actuelle et perspectives

9.1 / La crise bovine

À l'automne 2001, les grandes difficultés provoquées par la deuxième crise de l'ESB n'étaient toujours pas résolues après une année, contrairement à celles de la première, pour laquelle les mesures positives alors prises (identification, traçabilité, étiquetage) avaient permis de regagner la confiance des consommateurs (Adda 1999). Cette fois-ci, la médiatisation de la série des mesures sanitaires qu'il a fallu prendre ont plutôt eu un effet psychologique négatif par leur succession même au cours du temps. En outre, la sous-consommation de viande bovine est devenue européenne (SCEES 2001b).

Même si, au printemps 2002, la consommation tend progressivement à se rétablir, notamment en France et Italie, les prix payés aux producteurs restent bas, en particulier pour les vaches du troupeau allaitant. En effet, après les avoir fortement recherchés au début de la crise, les Grandes et Moyennes Surfaces de vente (GMS) se sont à nouveau reportées sur les vaches laitières et/ou ont conservé leur approvisionnement en taurillons, alors que le nombre de vaches allaitantes à commercialiser reste élevé (Institut de l'Élevage 2002).

Au-delà des variations très conjoncturelles des marchés, deux éléments ont des conséquences graves pour l'avenir : i/ la tendance à la baisse de la consommation de viande, qui s'inscrit dans un rééquilibrage nutritionnel au profit des végétaux, et, au sein des viandes, un report sur les viandes blanches pour motif de prix ; ii/ la hausse conséquente des charges de la filière entre éleveurs et consommateurs, découlant des nouvelles sécurités : perte de la valorisation des déchets remplacée par leur coût d'élimination, tests et autres - sans compter les difficultés que représente l'élimination de la colonne vertébrale pour les bovins de plus d'un an, qui peut en outre modifier les circuits commerciaux en reportant la découpe des viandes sur les abattoirs. La part revenant aux éleveurs dans le prix payé par le consommateur ne serait plus que de 60 % d'après les professionnels de la viande (Interviande février 2001, cité par Kernevo 2001).

En zone Limousine, il faut poursuivre les efforts entrepris pour développer les productions sous signe de qualité pour lesquelles les demandes existent, autour de l'atout qu'est le Label viande bovine Blason Prestige, (premier par le nombre de bovins et de points de vente, Cerqua 2000) d'autant que les bovins limousins de boucherie ont mieux résisté que les autres : i/ veau de lait sous la mère qui peut élargir le "désir de Label" aux autres viandes limousines, et qui est aussi une contribution à la réduction de la quantité de viande produite (J.P. Faucher, communication personnelle) ; ii/ génisses de tous les poids et/ou jeunes vaches, celles-ci ayant l'avantage d'une plus grande régularité sur l'an-

née avec moins d'hétérogénéité (Becherel et Chapelle 2000) ; iii/ bœufs à destination des bouchers "sachant travailler la viande" notamment les avants, grâce à l'extension de découpe.

Les achats de taurillons par l'Italie reprennent, avec une tendance au rajeunissement à moins de 18 mois encore plus accentuée par rapport à ce qu'elle était avant la crise. L'obligation de retrait de la colonne vertébrale génère même une petite production de jeunes bovins finis de moins d'un an pour laquelle la Limousine, de par sa précocité, est bien adaptée (Anonyme 2002, Becherel 2002).

Mais il est clair que la solution n'est pas un "tout engraissement", qui ne se préoccuperait pas de ses débouchés, ni de ce que font les autres régions productrices. Le marché italien conserve des besoins de bovins maigres, essentiellement des mâles, qu'il saurait satisfaire éventuellement ailleurs. Dès le quatrième trimestre 2001, les acheteurs italiens étaient redevenus présents. Et depuis l'étiquetage de l'origine des viandes au 1er janvier 2002, les GMS italiennes donnent un net avantage de prix aux taurillons engraisés sur place pendant au moins 5 mois. Cela raffermirait la demande pour des brouards plus jeunes, comme les Limousins. L'effort entrepris sur les BDQS (Brouards de Qualité Supérieure) doit être encore intensifié en maintenant l'avance acquise, aux plans génétique et sanitaire.

En clair, l'adaptation aux demandes du marché doit rester une préoccupation majeure, d'autant plus que le système actuel de primes peut être remis en cause.

D'autres mesures sont à d'autres échelles, notamment à celle du grand bassin allaitant herbager, dont fait partie le Limousin. C'est, par exemple la promotion de l'étiquetage et sa meilleure compréhension, ainsi que son extension à la restauration hors domicile. C'est aussi une meilleure information sur le mode de production spécifique que représente l'élevage allaitant à l'herbe, qui ne devrait pas porter ombrage aux producteurs de viande issue du troupeau laitier, ayant pour eux le prix et d'autres segments de consommation... A quand une forte communication sur les Labels Viande Bovine ?

Surtout, il ne faudrait pas que la possible maîtrise de la production de viande se fasse au détriment du cheptel allaitant spécialisé des zones herbagères extensives où les alternatives de production restent limitées et où se retrouvent les modes de production précisément souhaités par les consommateurs. Le chargement moyen de l'ensemble des exploitations suivies en gestion en Corrèze n'est que de 1,04 UGB (Boussange 2001). On est là devant une véritable question d'aménagement du territoire, de développement rural - certes politiquement difficile, car il faut la faire reconnaître par l'Union Européenne à 15. On ne peut développer davantage dans le cadre de cet article. Rappelons seulement que l'ensemble des zones spécialisées allaitantes (Massif Central, Bourgogne et Sud-Ouest), qui recouvre 40 % de la surface fourragère fran-

La tendance à la baisse de la consommation de viande et la hausse des charges dues à la sécurisation de la filière viande ont des conséquences lourdes sur ces élevages. Leur maintien nécessite de développer les productions sous signes de qualité, pour lesquelles une demande existe.

çaise, rassemble 57 % des vaches allaitantes, mais seulement 18 % des vaches laitières, soit 38 % du total des vaches chez 38 % des éleveurs. Par comparaison, le Grand Ouest réunit 34 % des vaches sur 27 % de la surface fourragère, chez 33 % des éleveurs (avec d'autres possibilités de production). "Une politique volontariste en faveur de l'élevage allaitant est nécessaire...." (Mordant *et al* 2001).

9.2 / Prime à l'herbe, CTE et autres

On peut regretter la possible disparition de la PMSEE en 2003, sous la pression de l'Union européenne. Elle a le mérite de s'adresser à tous les éleveurs remplissant les conditions, au même titre que les autres aides PAC. Mesure agri-environnementale par certaines de ses conditions, notamment le chargement et surtout son option résolument herbagère (herbe > 75 % SAU), elle a aussi pour rôle de compenser le déficit économique de ces systèmes extensifs, bénéficiant de peu ou de pas de primes SCOP et de moins de primes bovines. Seule prime à l'hectare avec les ICHN à être plafonnée, elle est un ralentisseur d'agrandissement. Elle est déjà une sorte de contrat en comportant des obligations d'entretien. Elle représente une modeste reconnaissance du rôle multifonctionnel de l'élevage herbager extensif.

Les CTE n'ont pas les mêmes objectifs et ils s'adressent à tous les agriculteurs quels que soient leur système et leur localisation. Mais tous ne pourront y accéder. Quoiqu'il en soit, il est souhaitable que les éleveurs du Limousin s'engagent dans les CTE. C'est pour eux l'occasion de réfléchir sur l'avenir, d'autant que nombre de possibilités sont offertes, notamment avec i/ les CTE collectifs en relation avec les filières de qualité ; ii/ les CTE s'inscrivant dans une démarche territoriale qui peuvent impliquer le maximum d'éleveurs

en vue d'un impact coordonné et cohérent sur l'environnement et les paysages (tel le projet "Life Haute-Vézère" sur le Plateau de Millevaches en Corrèze) ; iii/ les CTE herbagers, procédure simplifiée qui devrait être accessible à un plus grand nombre.

Mais déjà une autre préoccupation se fait jour avec le projet de nouvelles modifications de la PAC, parmi lesquelles, plus particulièrement, l'éventuelle disparition de la PMTVA pourrait avoir de graves conséquences sur l'élevage allaitant des zones herbagères défavorisées et de montagne.

Néanmoins, il faut garder confiance dans l'avenir, maintenir l'effort d'installation des jeunes, voire l'accueil des migrants. Car on peut espérer que les actions entreprises localement et au plan national pour sécuriser le consommateur, relancer la consommation finiront par porter leurs fruits. Le meilleur atout des éleveurs Limousins est la qualité reconnue de leur race, sa bonne productivité en veaux, et surtout son aptitude à une production de viande finie très diversifiée, d'âges très variés à partir de 11-12 mois (sans compter les veaux de lait sous la mère), qui permet de rapides adaptations aux nouvelles situations.

Remerciements

L'étude a bénéficié d'une prestation financière de l'Ofival et du Fnadt Massif Central.

Les auteurs remercient les membres du comité de lecture de cette étude, S. Helaine (Ofival), J.L. Iemmolo (Draf du Limousin), J.P. Faucher (Bevicor), L. Calmels (Maison des Paysans, Sopolco), A. Alanore (Chef des ST, CA19), C. Delmas (SE, CA19). Un merci tout particulier à Michel Petit (URH, Inra de Theix) pour sa contribution à l'amélioration du texte.

Références

- Adda J., 1999. Les consommateurs français et la "vache folle". INRA Sciences Sociales, 12 (4), 4 p.
- Anonyme, 2002. En Limousin, vers un raccourcissement des cycles de production. Réussir Bovins viande, 84, 28-31.
- Arbovi Limousin, 2000. Résultats des élevages bovins viande en Appui Technique dans la Région du Limousin, 8 p.
- Becherel F., 2002. Le jeune bovin fini de moins d'un an. Réseaux d'élevage Limousin, 4p.
- Becherel F., Chapelle P., 2001. Réforme de la PAC dans un contexte de crise bovine : perspectives pour l'élevage allaitant en Limousin. Réseaux d'élevage, 8 p.
- Belard J.F., Marsat J.B., Le Maréchal J.Y., Boussange B., Liénard G., Lherm M., Pizaine M.C., 1999. Production de jeunes bovins maigres ou engraisés en Limousin. Quatrième Campagne d'application de la nouvelle PAC (1996-97). Publication Cemagref (Clermont-Fd), Chambre d'Agriculture de Corrèze et Inra-LEE Theix, 71 p.
- Boussange B., 2001. Résultats économiques et financiers des exploitations adhérentes à Comptacor, 1999-2000. Publication Chambre d'Agriculture de Corrèze et Comptacor, 103 p.
- Cerqua, 2000. Bilan des labels français.
- Chapelle P., Legendre J., Perrot C., Becherel F., 2001. Remplacer des vaches de réforme par des génisses de boucherie ? Institut de l'Elevage, antenne de Limoges, 5 p.
- D'Hour P., Petit M., Pradel P., Garel J.P., 1995. Evolution du poids et de la production laitière au pâturage de vaches allaitantes Salers et Limousines dans deux milieux nutritionnels. Renc. Rech. Ruminants, 2, 105-108.
- D'Hour P., Petit M., Garel J.P., 1996. Effet de la conduite alimentaire sur le développement et l'âge à la puberté de génisses Limousines et Salers. Renc. Rech. Ruminants, 3, 233-236.
- Farrugia A., Thelie-Huché L., Violleau S., Lebrun J.P., Besnard A., 2000. L'analyse d'herbe pour piloter la fertilisation phosphatée et potassique des prairies. Fourrages, 164, 447-460.
- Geay Y., Robelin J., 1979. Variation of meat production capacity in cattle due to genotype and level of feeding. Genotype-nutrition interaction. Livest. Prod. Sci., 6, 263-276.
- Institut de l'Elevage, 1999. Conduite des troupeaux bovins allaitants en hivernage plein air en Limousin. Institut de l'Elevage, Paris, 37 p.
- Institut de l'Elevage, 2002. Tendances lait et viande (GEB). Juillet, n° 116.
- Kernevo Y., 2001. De l'élevage au consommateur, difficile d'y voir clair dans le prix de la viande bovine. Réussir Bovin Viande, 78, 36-38.
- Liénard G., Lherm M., Pizaine M.C., Le Maréchal J.Y., Boussange B., Belard J.F., 2000. Quels changements après la crise de l'ESB en élevage bovin allaitant Limousin ?

Impact possible de la nouvelle réforme de la PAC, Agenda 2000. Publication Inra-LEE Theix, Chambre d'Agriculture de Corrèze et Cemagref, 70 p.

Liénard G., Lherm M., Pizaine M.C., Le Maréchal J.Y., Boussange B., Belard J.F., 2001. Adaptation des élevages Limousins sur 10 années (1989/90 à 1998/99) ; de l'avant-réforme de la PAC à l'après-première crise ESB. Publication Inra-LEE Theix, Chambre d'Agriculture de Corrèze et Cemagref, 115 p.

Mordant J., Jambou M., Porry J.L., 2001. Quel avenir pour l'élevage allaitant ? Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 66 p.

Oulion G., 1982. Incidence de l'hivernage en plein air sur les résultats techniques des troupeaux de vaches allai-

tantes. In : Actions du climat sur l'animal au pâturage, 25-44. Editions Inra, Paris.

Salette J., Huché L., 1991. Diagnostic de l'état de nutrition minérale d'une prairie par analyse du végétal ; principes et mise en œuvre. Fourrages, 125, 3-18.

Sans P., De Fontguyon G., Dulawa V., 2002. Quelle place pour les viandes bovines limousines dans les linéaires de la grande distribution ? INRA Prod. Anim., 15, 135-145.

SCEES, 2001a. RICA France. Tableaux standards 1999. 131, 116-117.

SCEES, 2001b. Bilan conjoncturel de l'année agricole 2001, marquée par la crise bovine et des récoltes en baisse. Série Agreste Conjoncture, 11, 15 p.

Abstract

Suckler herd breeders adaptation, in Limousin area (center France). Changes during ten years (1989-1999).

The study presents the evolutions of a sample of suckler herds with Limousin breed over 10 years. This time span correspond to difficult period including last 4 years preceded the first CAP reform to the first BSE crisis and its aftermath.

Five types of situations are presented : i) suckler farmers producing store cattle sold at 7 – 9 months, and in some cases breeding cattle – in two regions which differ in altitude and agronomical potentiel : Plateau de Millevaches (700m) and Moyenne-Corrèze (400 – 600m). ii) suckler farms fattening all their cattle, males, heifers and cows, in areas more adapted for maize silage and crop (300 – 400m).

This research aims at establishing standards for futur projects. It underscores the excellent productivity of

the breed, both because of its good calf-crop and its capacity to produce acceptable fattened meat of different ages, even as young as 12 to 15 months (not discounting 4 – 5 months old suckling veals). The study also shows the different ways to maximise land use, either occupy in unfavourised hills, or to maintaining its high use through intensifying herds and soils at low cost while insuring self sufficiency and low nitrogen level.

The adaptation to the new context created by the second CAP reform and the new BSE crisis is discussed.

LIENARD G., LHERM M., PIZAINÉ M.C., LE MARECHAL J.Y., BOUSSANGE B., BELARD J.F., 2002. Adaptation des élevages de bovins allaitants. Références sur 10 ans (1989-1999) d'un groupe d'éleveurs du Limousin. INRA Prod. Anim., 15, 273-291.

